



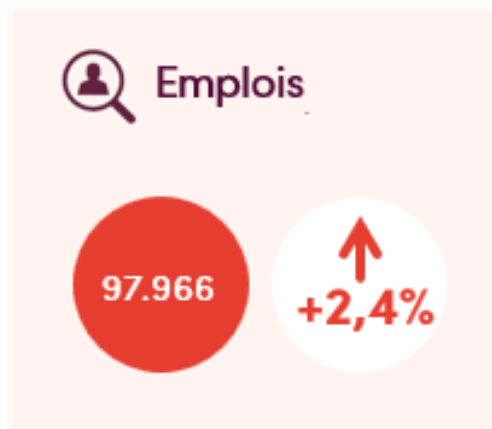
Rapport économique annuel 2021

Chiffres économiques de l'industrie alimentaire belge

10 juni 2022

Fevia

Chiffres-clés 2021



Chiffre d'affaires

Rebond impressionnant



€ 61,4
milliards



+13,1 %
en 2021

Points à retenir

L'industrie alimentaire reste le plus grand secteur industriel de Belgique (20,5 % du chiffre d'affaires total)

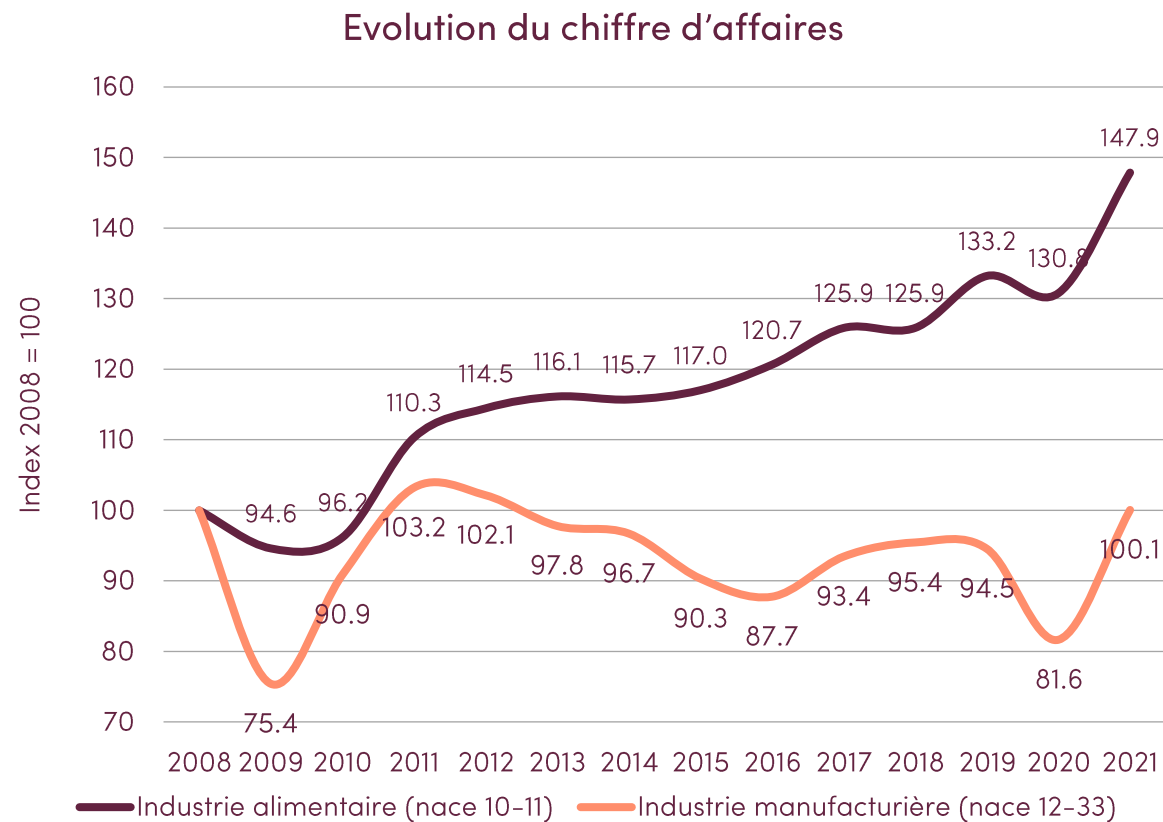
Le chiffre d'affaires en volume a augmenté de 7,7 %

Le marché belge représente 51,1 % du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires en très forte hausse

La crise du coronavirus, et les mesures sanitaires qui ont été prises, ont impacté négativement l'industrie alimentaire. Ainsi, après une croissance de 3,3 % en moyenne par an entre 2015 et 2019, l'année 2020 marque un léger coup de frein avec une perte de chiffre d'affaires de 1,8 %. Le rebond en 2021 n'en a été que plus impressionnant (+13,1 %).

Le reste de l'industrie manufacturière a également très bien performé en 2021 (+22,5 %), effaçant largement les pertes de 2020. Elle revient ainsi à son niveau d'il y a dix ans.

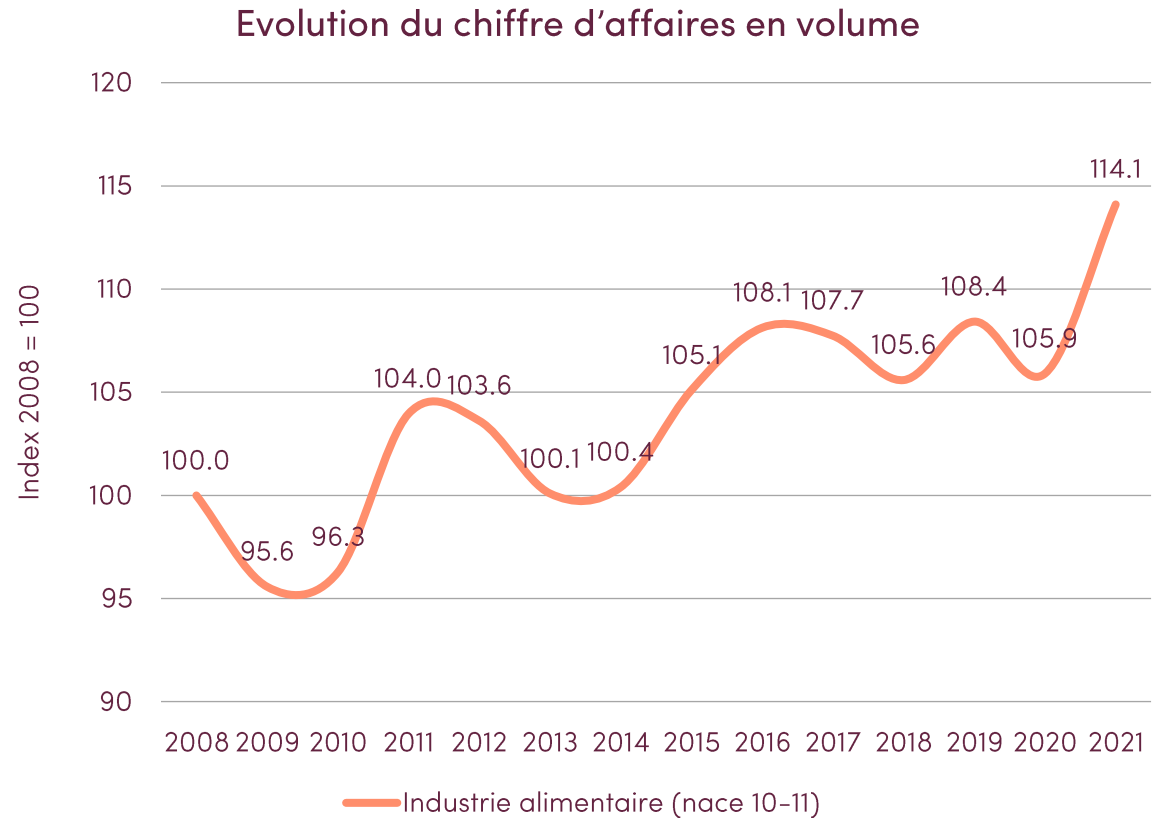


Source: Statbel

Le chiffre d'affaires en volume bondit

Entre 2015 et 2020, le chiffre d'affaires en volume avait oscillé bon an mal autour du même niveau. Par contre, en 2021, il bondit de 7,7 %. Une telle progression n'avait plus été enregistrée depuis 2011.

Cette très bonne performance est sans doute en grande partie à mettre sur le compte de la levée progressive des restrictions covid, en particulier dans l'horeca et le secteur des events. Un phénomène de "rattrapage" après une année 2020 difficile pour les ménages peut aussi avoir joué.

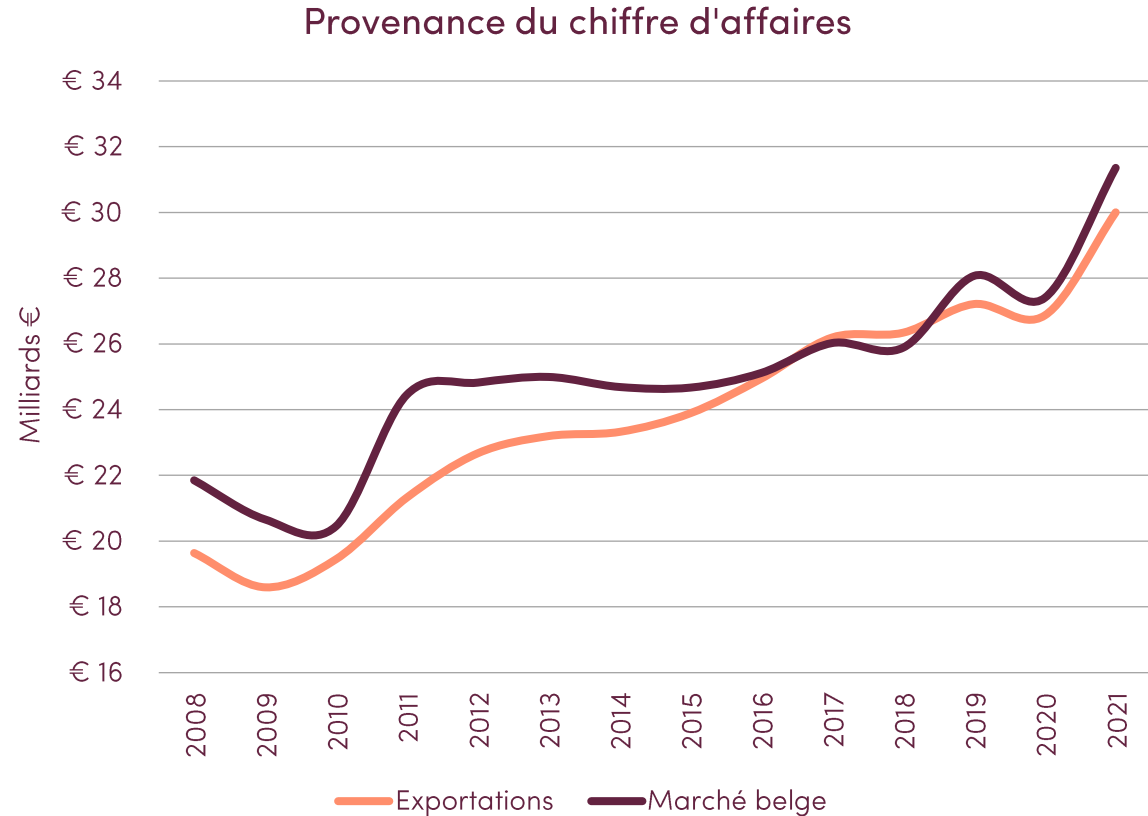


Source: Statbel, Eurostat, calculs propres

Le marché belge reprend des couleurs

Après une stagnation entre 2011 et 2016, le chiffre d'affaires dégagé sur le marché belge est reparti, bon an mal, à la hausse. Et depuis, la (petite) majorité des revenus de l'industrie alimentaire provient à nouveau du marché belge, alors que celui-ci avait été supplanté par les exportations en 2017 et 2018.

Après une année 2020 difficile, notamment à cause de la fermeture de l'horeca et les restrictions sur le secteur de l'événementiel, les ventes sur le marché belge ont fortement augmenté.



Source: Statbel, BNB, calculs propres

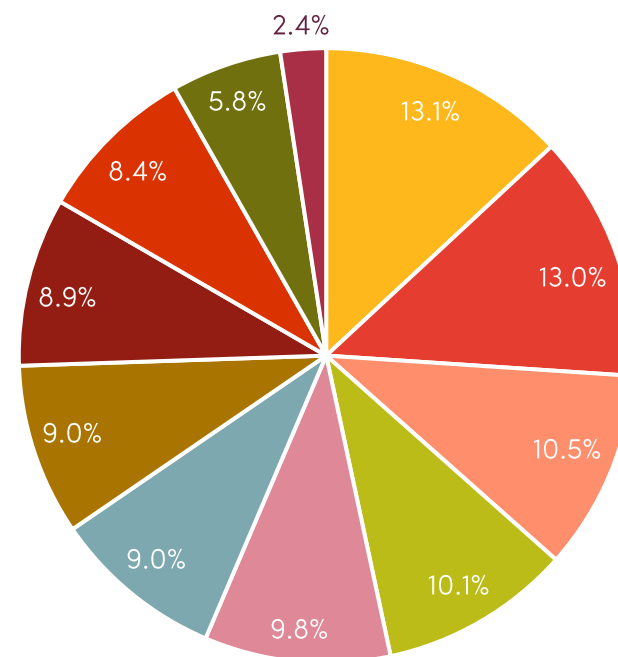
Répartition du chiffre d'affaires

Les différents sous-secteurs assurent une part plus ou moins égale dans le chiffre d'affaires, autour des 10 %. Aucun secteur ne se démarque vraiment. Seule la fabrication de produits amylacés et la transformation de poisson occupent une part relativement moins importante.

Répartition régionale

En 2021, 83,1 % du chiffre d'affaires des produits alimentaires (à l'exclusion des boissons) a été réalisé par des entreprises en Flandre. La Wallonie représente 13,9 % du chiffre d'affaires et la Région de Bruxelles-capitale seulement 1,5 %.

Répartition sectorielle (2021)



- 10.4 Fabrication d'huiles et de graisses
- 10.1 Production et transformation de viande
- 11.0 Fabrication de boissons
- 10.8 Autres denrées alimentaires (excl. 10.82)
- 10.3 Transformation et conservation de fruits & légumes
- 10.9 Fabrication d'aliments pour animaux
- 10.82 Cacao, chocolat et confiserie
- 10.5 Industrie laitière
- 10.7 Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes
- 10.6 Meuneries et fabrication de produits amylacés
- 10.2 Transformation et conservation de poisson

Source: Statbel

Investissements

Montant record



€ 1,87
milliards



+9,2 %
en 2021

Points à retenir

L'industrie alimentaire reste le plus grand investisseur industriel

Dans l'industrie alimentaire, comme dans l'industrie manufacturière entière, les investissements sont en baisse

Les investissements dans la fabrication de boissons diminuent de 18 % en 2020, dans le chocolat de 11 %

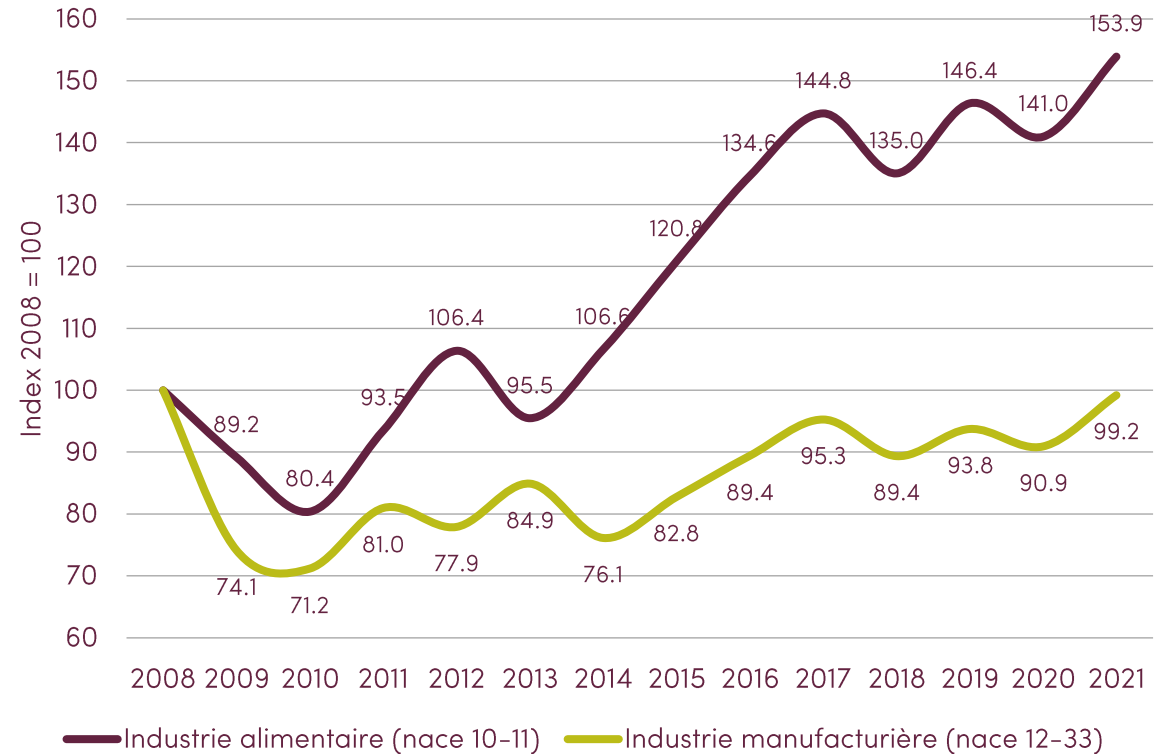
Les investissements repartent à la hausse

Avec la crise du coronavirus, certains investissements avaient été reportés, voir même annulés (-3,7 %). En 2021, ils sont en forte hausse (+9,2 %) et atteignent un nouveau record: 1,87 milliard d'euros.

L'industrie alimentaire est toujours le plus grand investisseur industriel avec 23,1% des investissements dans l'industrie manufacturière.

En 2021, les 3 secteurs les plus importants en termes d'investissements étaient la transformation et la conservation de fruits et de légumes (391 millions d'euros ; +13,5 %), la fabrication de boissons (388 millions d'euros ; +14,6 %), et la fabrication de produits de boulangerie (314 millions d'euros ; +17,8 %). Ensemble, ils représentaient près de 60 % de la totalité des investissements dans l'industrie alimentaire en 2021.

Evolution des investissements

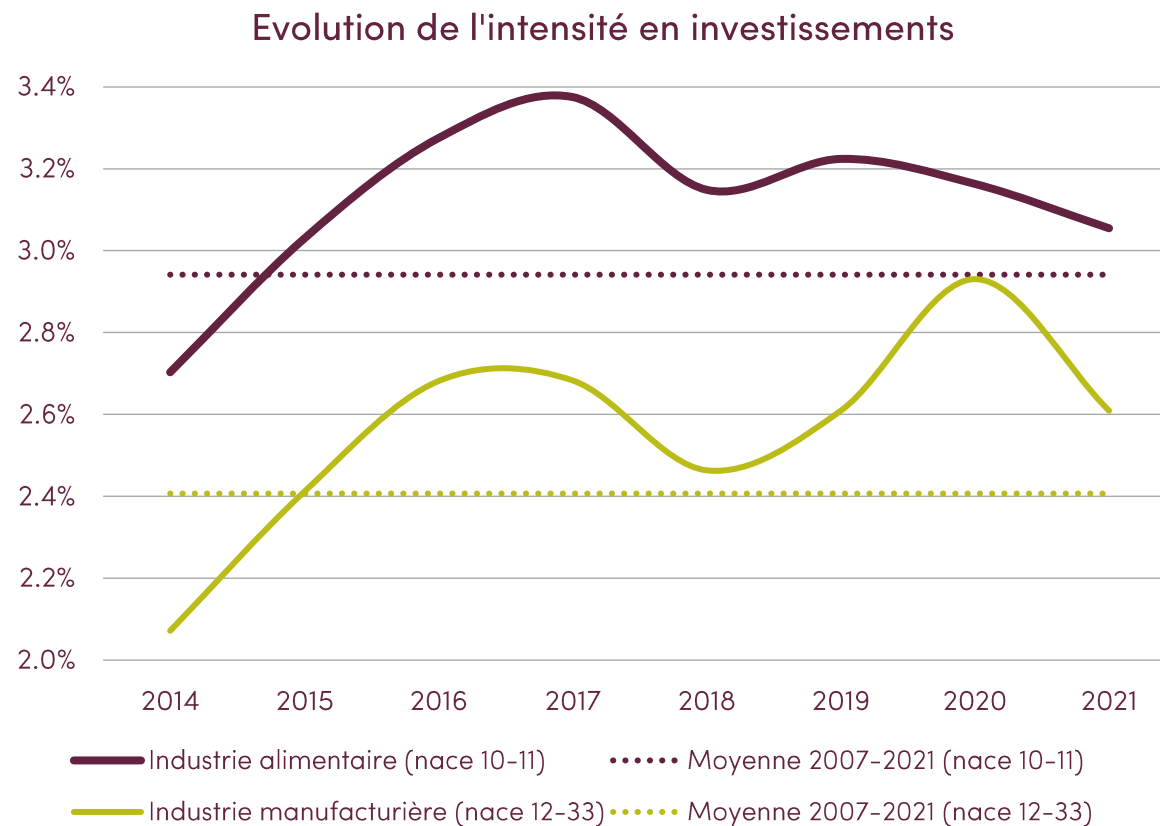


Source: Statbel

Intensité d'investissement en légère baisse

En 2021, la hausse des investissements (+9,2 %) ayant été moins forte que celle du chiffre d'affaires (+13,1%), l'intensité d'investissement (qui mesure le ratio entre les deux) a diminué.

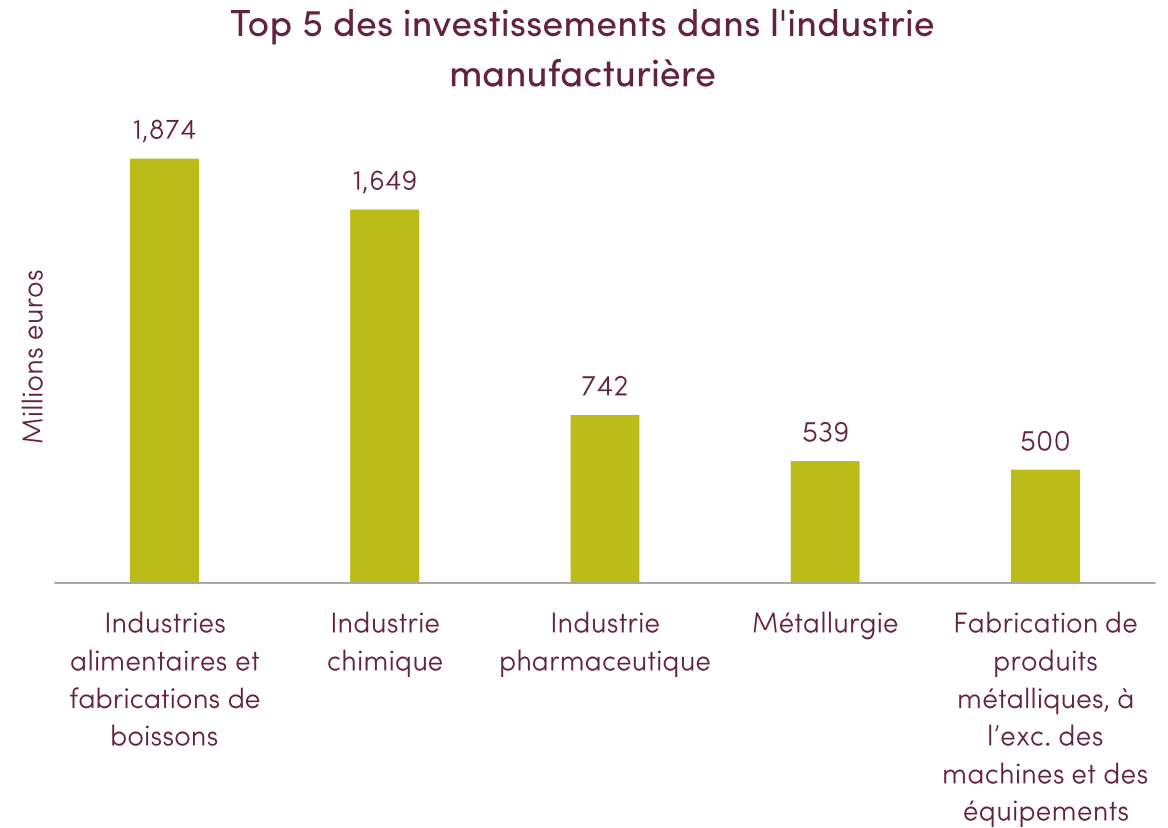
Ces dernières années, l'industrie alimentaire a investi une part de son chiffre d'affaires relativement plus élevée que l'industrie manufacturière. L'intensité d'investissement moyenne de ces 15 dernières années est même un demi-point de pourcentage plus élevée que pour l'industrie manufacturière.



Source: Statbel, calculs propres

L'industrie alimentaire est un grand investisseur

L'industrie alimentaire, en ce compris la fabrication de boissons, est toujours le premier secteur de l'industrie manufacturière en ce qui concerne les investissements, devant la chimie et l'industrie pharmaceutique. Son avance a cependant quelque peu fondu suite à la forte augmentation des investissements dans l'industrie chimique (+30 % entre 2021 et 2019).



Source: Statbel

Commerce extérieur

Les exportations atteignent un record



€ 30,0
milliards
d'exportations



+11,7 %
en 2021

Points à retenir

Excédent commercial de 4,9 milliards d'euros (-2,4 % par rapport à 2020)

53 % des exportations partent vers nos grands pays voisins (NL/FR/DE)

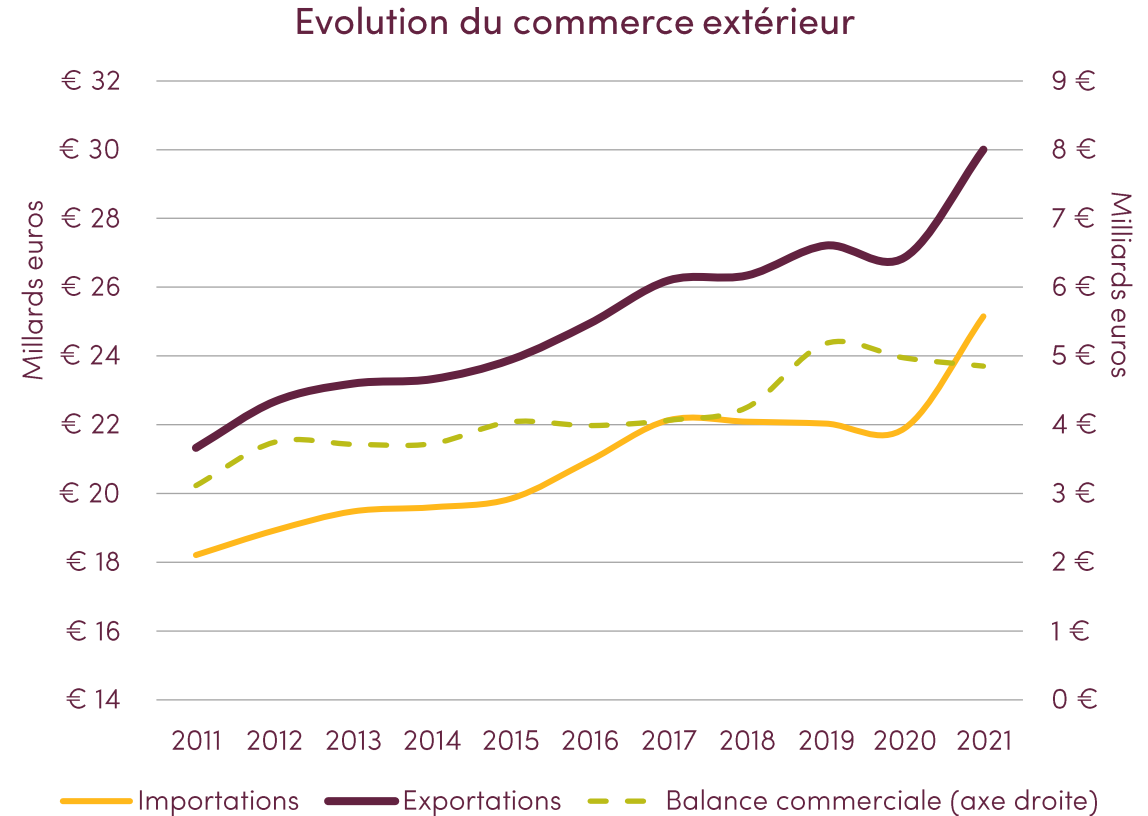
Les exportations lointaines représentent 1/6ème des exportations (17 %)

Le commerce extérieur en forte hausse

En 2021, les exportations de produits alimentaires et de boissons s'élevaient à 30,0 milliards d'euros. Les importations de ces mêmes produits représentaient une valeur de 25,2 milliards d'euros. La balance commerciale présente dès lors un excédent d'environ 4,9 milliards d'euros.

Les recettes des exportations de produits alimentaires et de boissons ont bondi de 11,7 % par rapport à 2020. Il s'agit là de la plus forte croissance enregistrée ces 10 dernières années..

La valeur des importations de produits alimentaires et de boissons a quant à elle augmenté de 14,9 % en 2021. La balance commerciale a dès lors légèrement chuté de 2,4 %, mais elle reste toutefois largement positive.



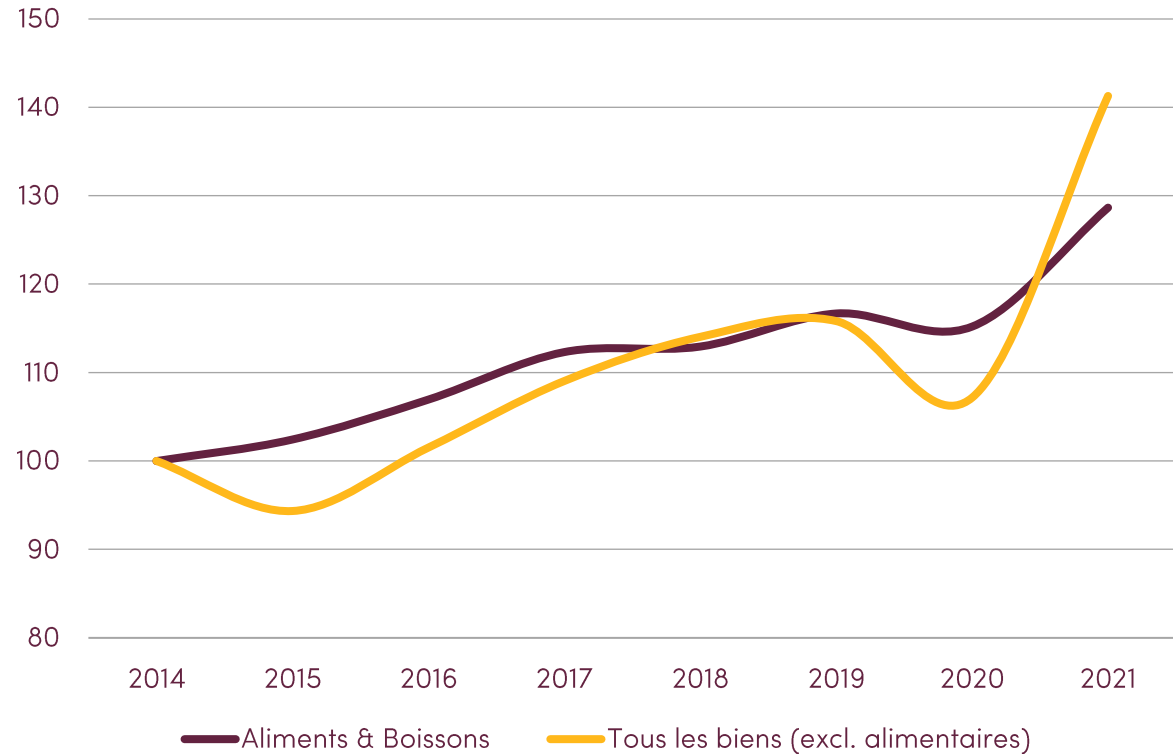
Source: BNB

Moteur important des exportations belges

Les exportations de produits alimentaires constituent près de un dixième des exportations totales de la Belgique. Alors que lors de la crise covid de 2020, les exportations d'aliments et de boissons avaient mieux résisté que les autres biens, la reprise a été moins vigoureuse (+11,7 % pour les produits alimentaires contre +31,9 % pour les autres biens).

Sans la balance commerciale largement positive de l'industrie alimentaire, le déficit commercial (des biens) de la Belgique serait de 58 % plus élevé en 2021.

Evolution des exportations



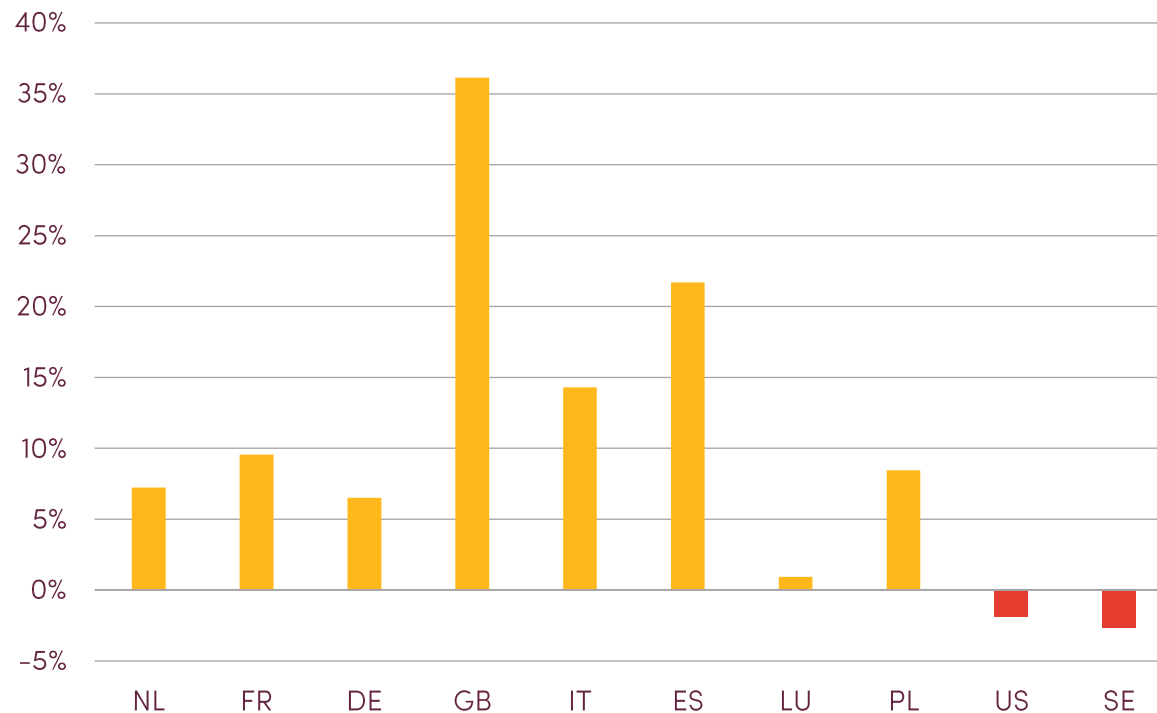
Source: BNB

Croissance partout, à deux exceptions près

En 2021, les exportations en valeur ont augmenté dans quasi tous les pays partenaires. Deux exceptions cependant dans le top 10 : les exportations vers les Etats-Unis ont baissé de 1,9 % et celles vers la Suède de - 2,7 %. Les deux cas sont néanmoins différents. En effet, les exportations vers la Suède avaient connu une progression soutenue (+7,8 %) sans doute liée à une politique de restrictions covid moins stricte qu'ailleurs et, malgré la baisse en 2021, elles restent dès lors au-dessus de leur niveau de 2019. Par contre, les exportations vers les Etats-Unis sont en recul pour la deuxième année consécutive.

Les exportations vers le Royaume-Uni, malgré le Brexit, ont très fortement augmenté (+36 %). L'évolution mensuelle des exportations montre que nous n'avons pas connu le stop-and-go en janvier 2021 que l'on observe par exemple chez nos pays voisins. Cela indique que nos entreprises étaient bien préparées à cet événement.

Taux de croissance des exportations en 2021
(pays classés selon top 10 des exportations)



Source: BNB

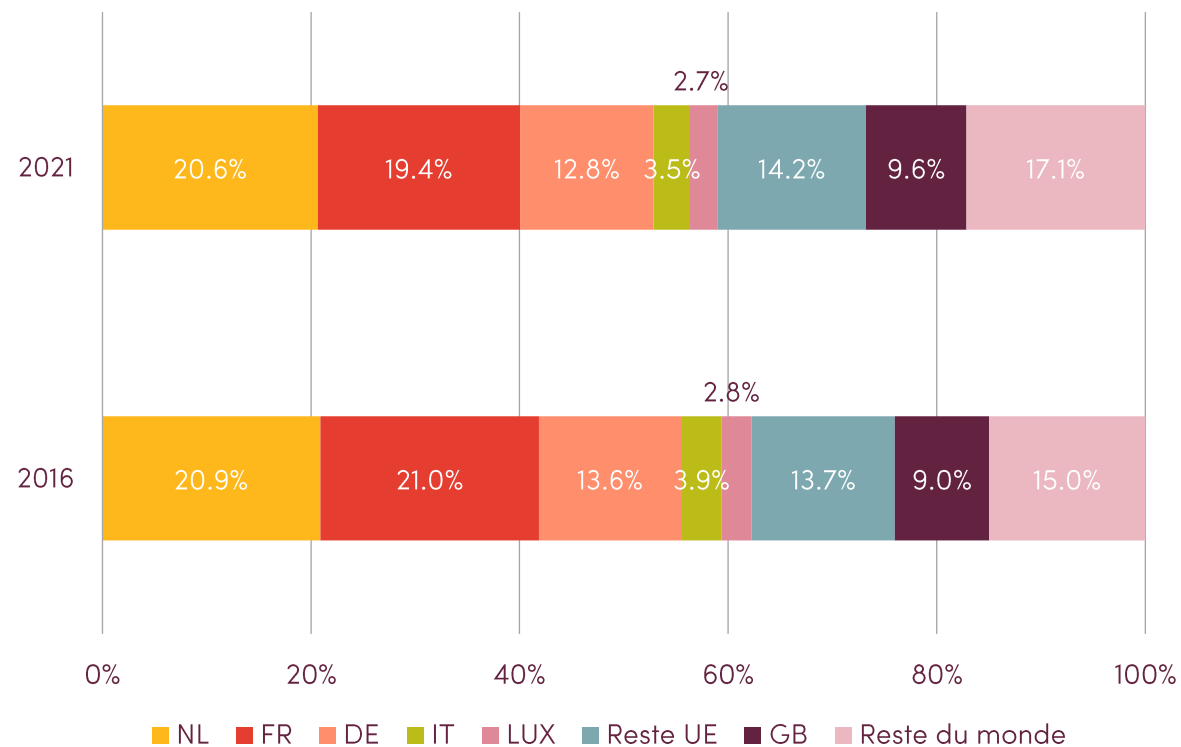
Glissement géographique

Les exportations de l'industrie alimentaire belge restent principalement concentrées sur l'Union européenne, et plus encore sur nos grands voisins directs (NL, FR, DE) qui absorbent 53 % de l'ensemble de nos exportations.

Par rapport à 2016, la part de ce top 5 des pays partenaires a baissé de 3,2 points de pourcentage (pp) suite à la hausse des exportations vers le reste des pays de l'UE (+0,5 pp), le Royaume-Uni (+0,6 pp) et vers le reste du monde (+2,1 pp).

L'ensemble des produits alimentaires ont vu leurs exportations augmenter en 2021. Par rapport à 2019, année pre-covid, seules deux catégories de produits restent encore à un niveau légèrement inférieur: la viande (-1,8 %) et les légumes (-0,9 %).

Evolution de la répartition géographique (2016-2021)

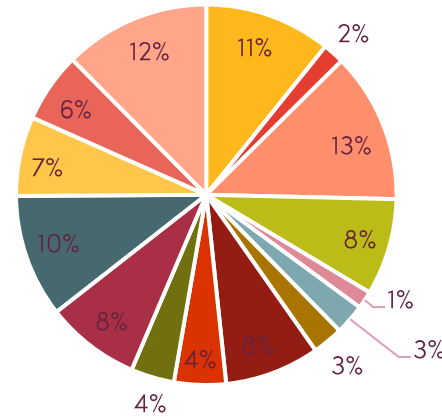


Source: BNB

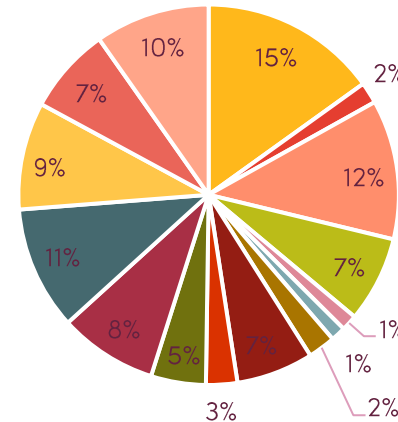
Répartition des exportations par groupes de produits et par (groupes de) pays

- Viande
- Poissons
- Produits laitiers
- Légumes
- Café, thé et épices
- Céréales
- Farine et malt
- Graisses et huiles
- Préparations de viande et de poisson
- Sucre et confiserie
- Cacao et préparations à base de cacao
- Préparations de céréales
- Préparations de légumes et de fruits
- Produits divers
- Boissons

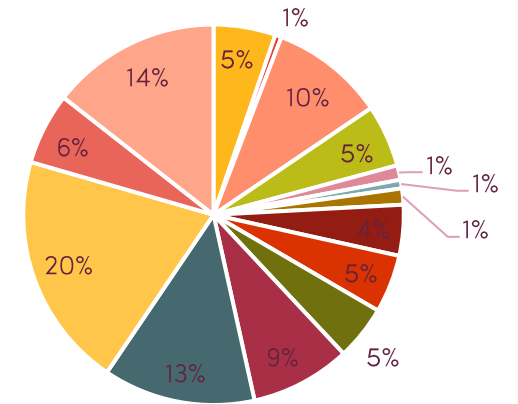
Pays voisins (NL,FR,DE)



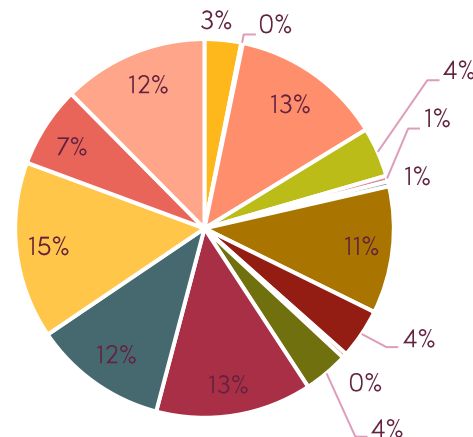
Reste UE-27



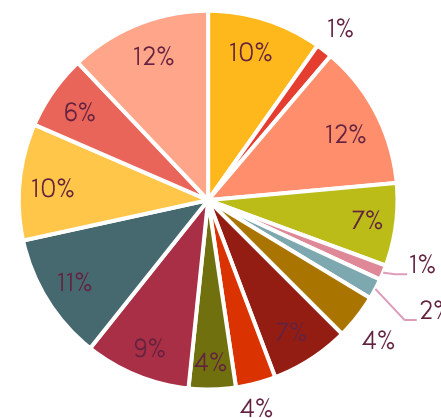
Royaume-Uni



Reste du monde



Total



Exportations lointaines

(hors UE et GB)

Redémarrage en force



€ 5,1
milliards



+12,3 %
en 2021

Points à retenir

Les exportations vers les États-Unis restent bloquées à leur niveau de 2016

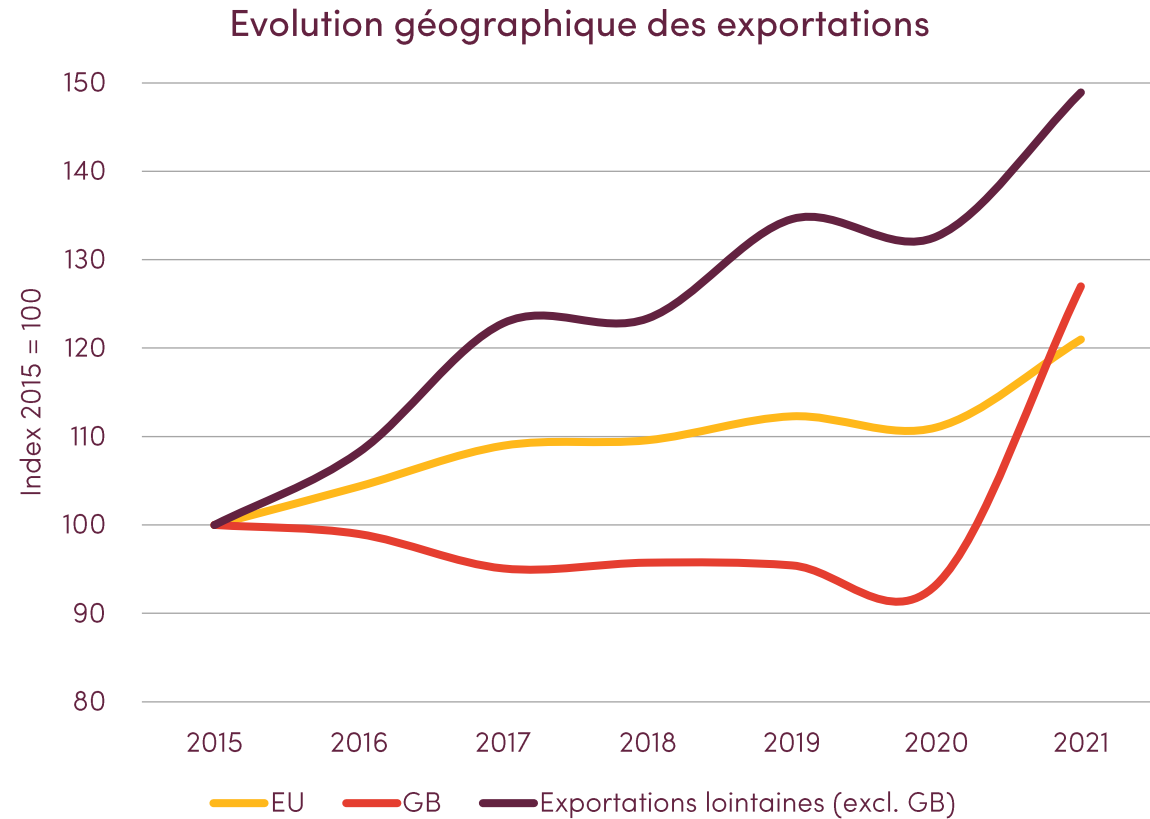
39 % des exportations hors UE et GB vont vers l'Asie

Le chocolat, les produits surgelés de pommes de terre et les produits laitiers sont les principaux produits d'exportation en dehors de l'UE et de GB

Moteur de la croissance

Les exportations lointaines, c'est-à-dire les exportations en-dehors de l'Union européenne et du Royaume-Uni, ont connu ces dernières années une croissance nettement plus importante que les exportations vers l'UE-27. Elles ont cependant été plus touchées par la crise du coronavirus (-1,5 % contre -1,1 % pour l'UE-27). Leur rebond en 2021 est par contre plus important.

Les exportations vers le Royaume-Uni ont connu une hausse spectaculaire en 2021 (+36 %) alors que l'on avait assisté à une baisse quasi continue depuis le referendum sur le Brexit en 2016.



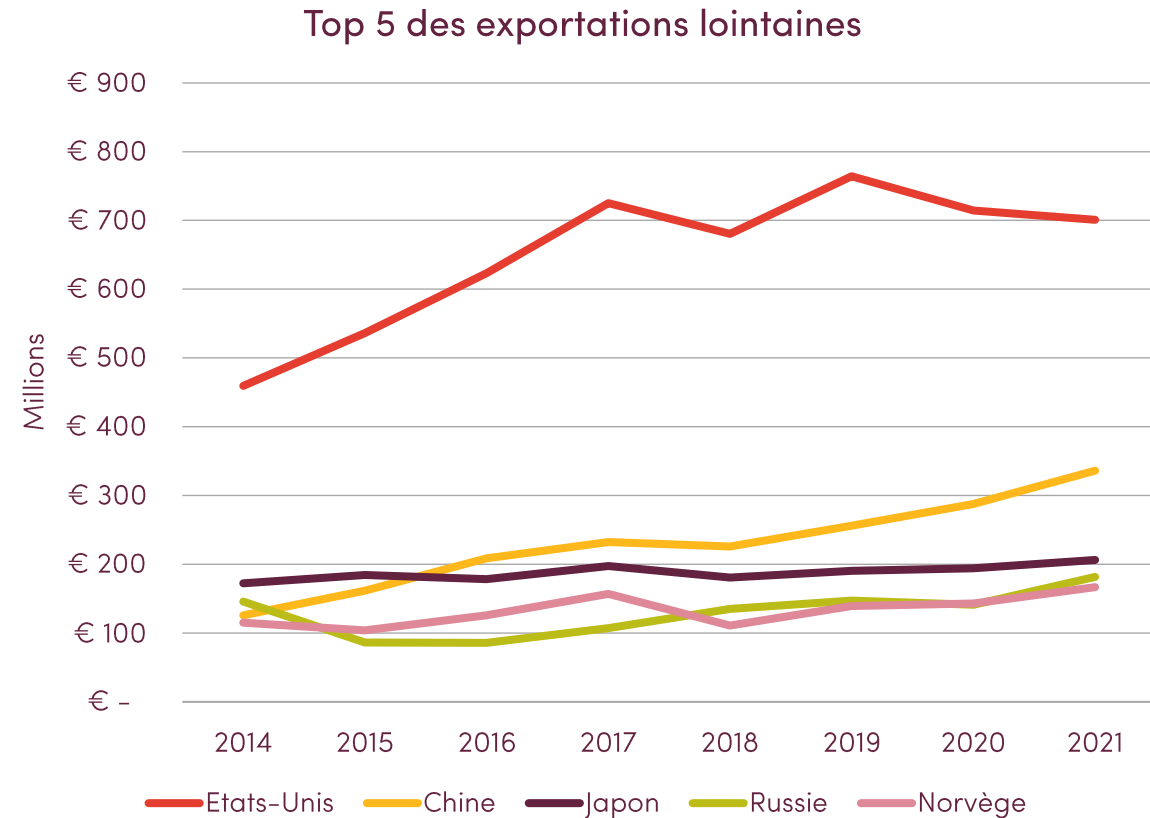
Source: BNB

Top 5 des exportations lointaines

Les États-Unis marquent encore le pas en 2021 avec une baisse de 1,9%. Les exportations vers la Chine par contre affichent une progression conséquente en 2021 avec une croissance de +16,9 % par rapport à 2020. En troisième position, les exportations vers le Japon augmentent également (+6,3 %). Leur très bonne prestation permet à la Russie et la Norvège de faire leur entrée dans le top 5.

A noter :

- L'Australie (+11,8 % en 2021) est aux portes de ce classement
- Les exportations vers le Canada ont reculé de 3,2 %
- L'Indonésie rentre dans le top 10 suite à une année 2021 exceptionnelle (+ 45,6 %) qui efface la forte baisse de 2020 (- 11,6 %)



Source: BNB

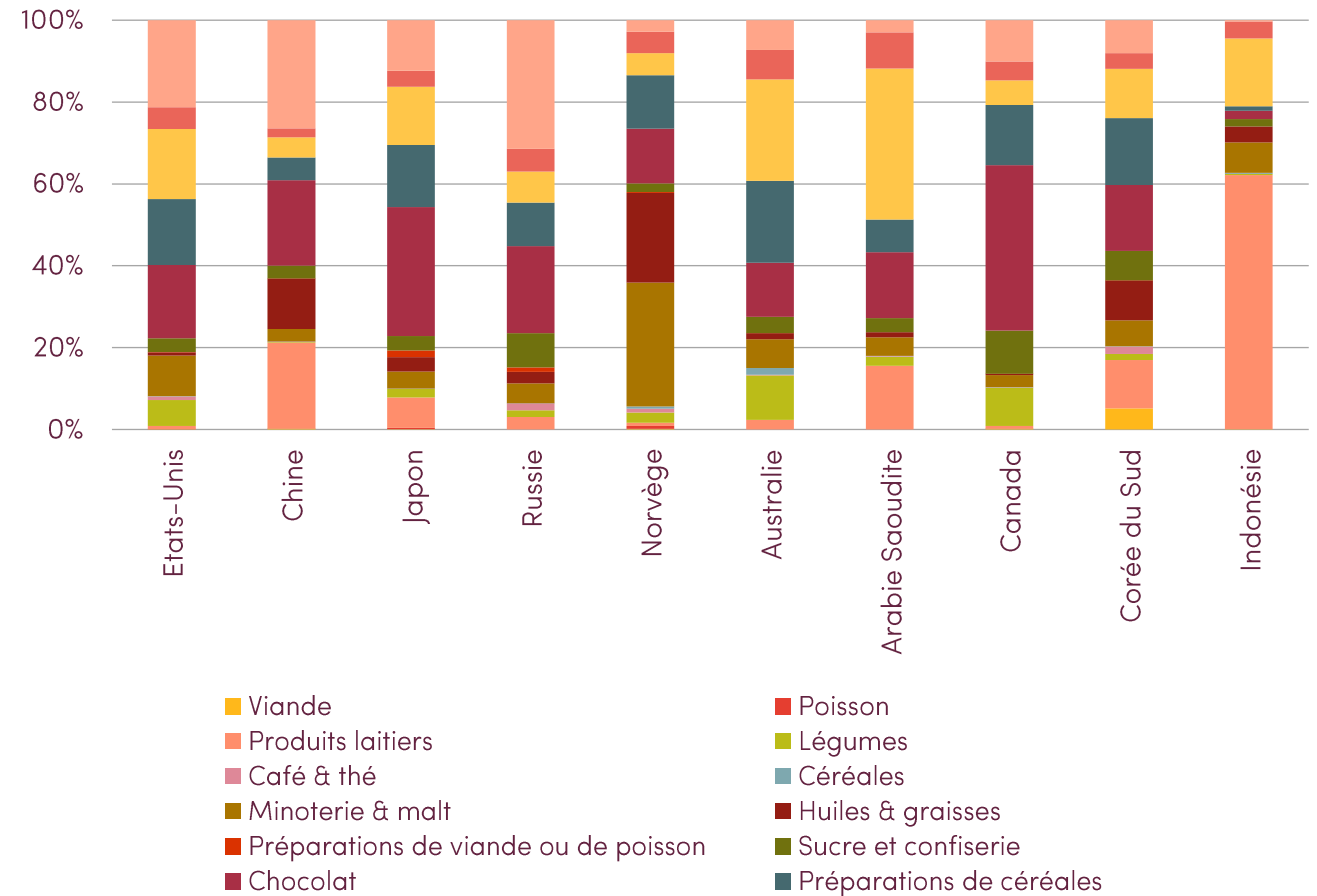
Exportations lointaines par produit

Les produits d'exportation belges les plus appréciés dans les pays lointains sont dans l'ordre: les légumes surgelés, le chocolat, les produits laitiers, les boissons et les biscuits.

Dans le détail, voici les catégories de produits qui arrivent en tête dans les pays du top 10 des exportations lointaines:

- Boissons: Etats-Unis, Chine, Russie
- Chocolat: Japon, Canada
- Minoterie & malt: Norvège
- Préparations de légumes: Australie, Arabie Saoudite
- Préparations de céréales: Corée du Sud
- Produits laitiers: Indonésie

Répartition des exportations lointaines par groupes de produits (top 10 pays)



Emploi

Toujours créateur d'emplois industriels



98 000

emplois directs



+2 300

emplois

Points à retenir

Le nombre d'emplois connaît une croissance ininterrompue depuis 2015

L'industrie alimentaire est le premier employeur industriel en Belgique

L'industrie alimentaire garantit 1/5ème des emplois dans l'industrie manufacturière

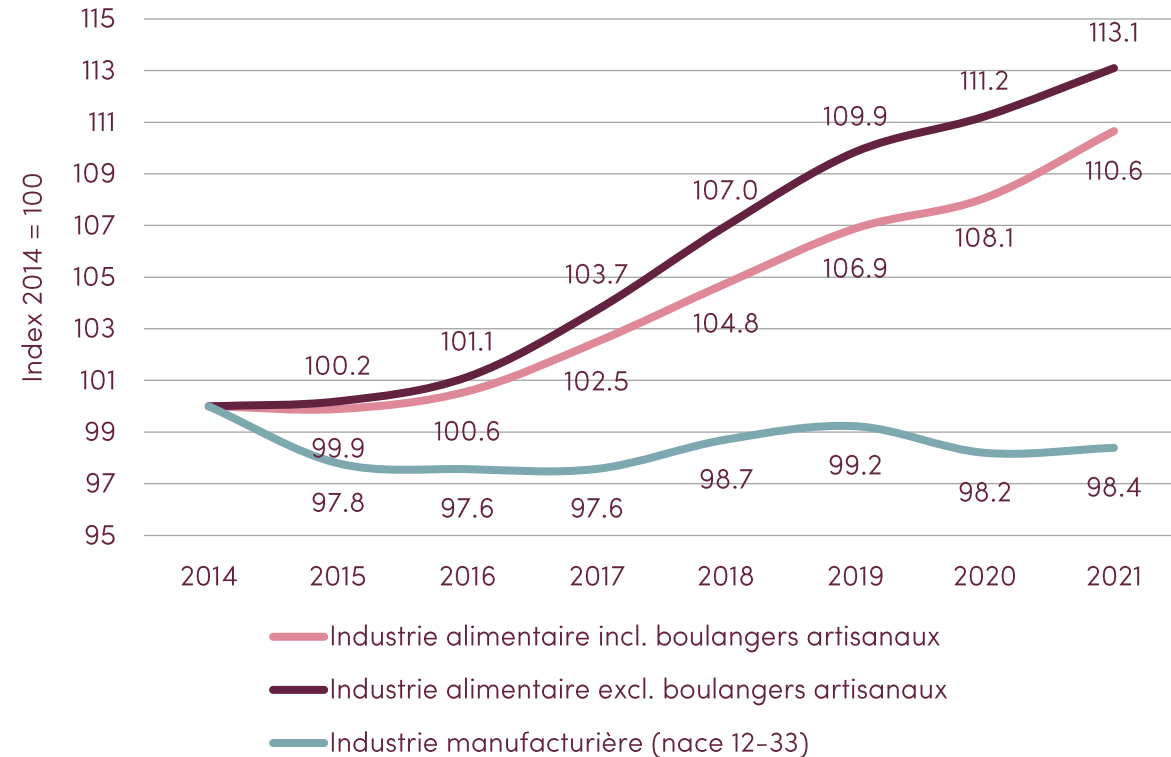
L'emploi progresse encore

En 2021, l'industrie alimentaire était de loin le plus grand employeur industriel de Belgique. Il y avait 97 996 emplois dans le secteur. Par rapport à 2020, plus de 2 300 postes de travail ont été créés cette année, soit une augmentation de 2,4 %. Cela s'inscrit dans l'augmentation continue du nombre de jobs que connaît l'industrie alimentaire depuis 2015 (et même depuis 2010 si l'on exclut les boulangeries artisanales).

Le reste de l'industrie manufacturière a aussi connu une augmentation en nombre d'emplois, bien que de moindre ampleur (+760 postes de travail, soit 0,2 % de plus).

En raison de l'évolution divergente, la part de l'industrie alimentaire dans l'emploi industriel augmente encore en conséquence. De 18,6 % en 2014, elle est passée à 20,5 % en 2021.

Évolution du nombre de postes de travail



Source: ONSS centralisées, 2ième trimestre

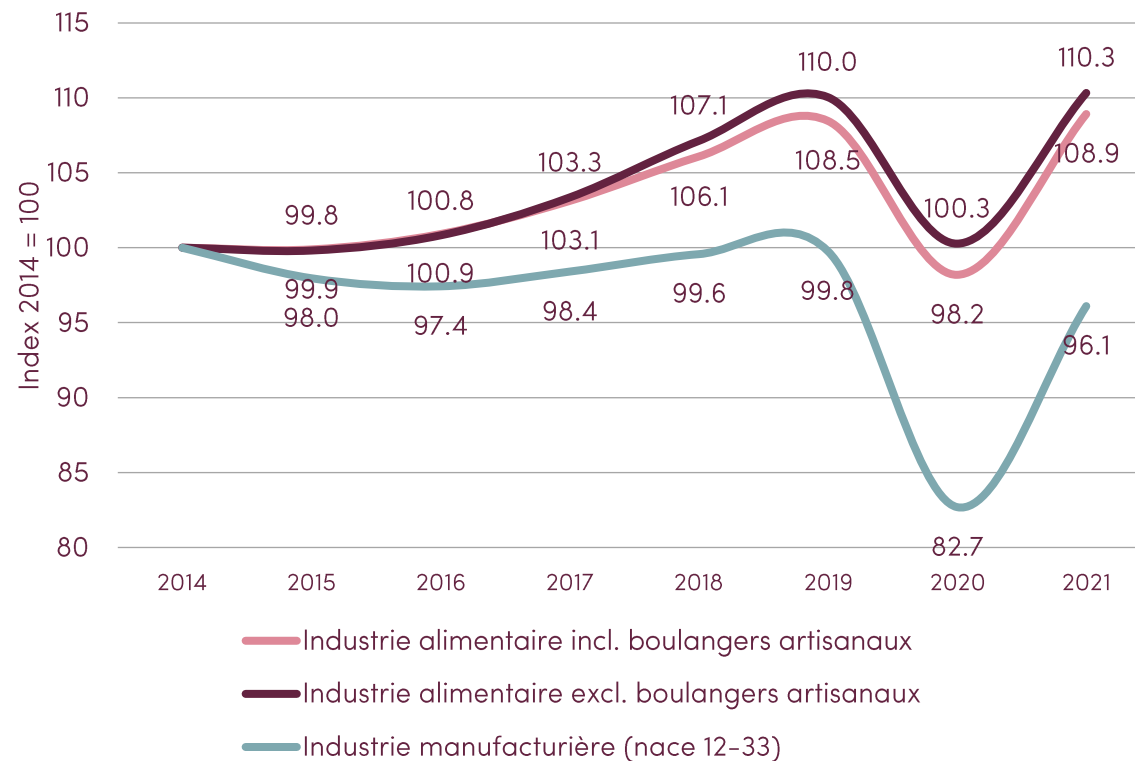
Recours au chômage temporaire

L'industrie alimentaire, fortement impactée par la fermeture totale ou partielle de nombreux débouchés (horeca, foodservice, export) en 2020, a dû recourir au chômage temporaire pour force majeure corona, principalement au 2^{ième} trimestre.

En 2021, le volume d'emploi s'est redressé et a retrouvé son niveau pre-covid. Il faut cependant noter que les entreprises ont encore eu besoin de la mesure de chômage temporaire pour faire face aux différentes vagues de covid.

Le reste de l'industrie manufacturière a également connu une relance de l'emploi, mais son niveau reste encore largement en-dessous de celui des années précédentes.

Évolution du volume de travail en ETP



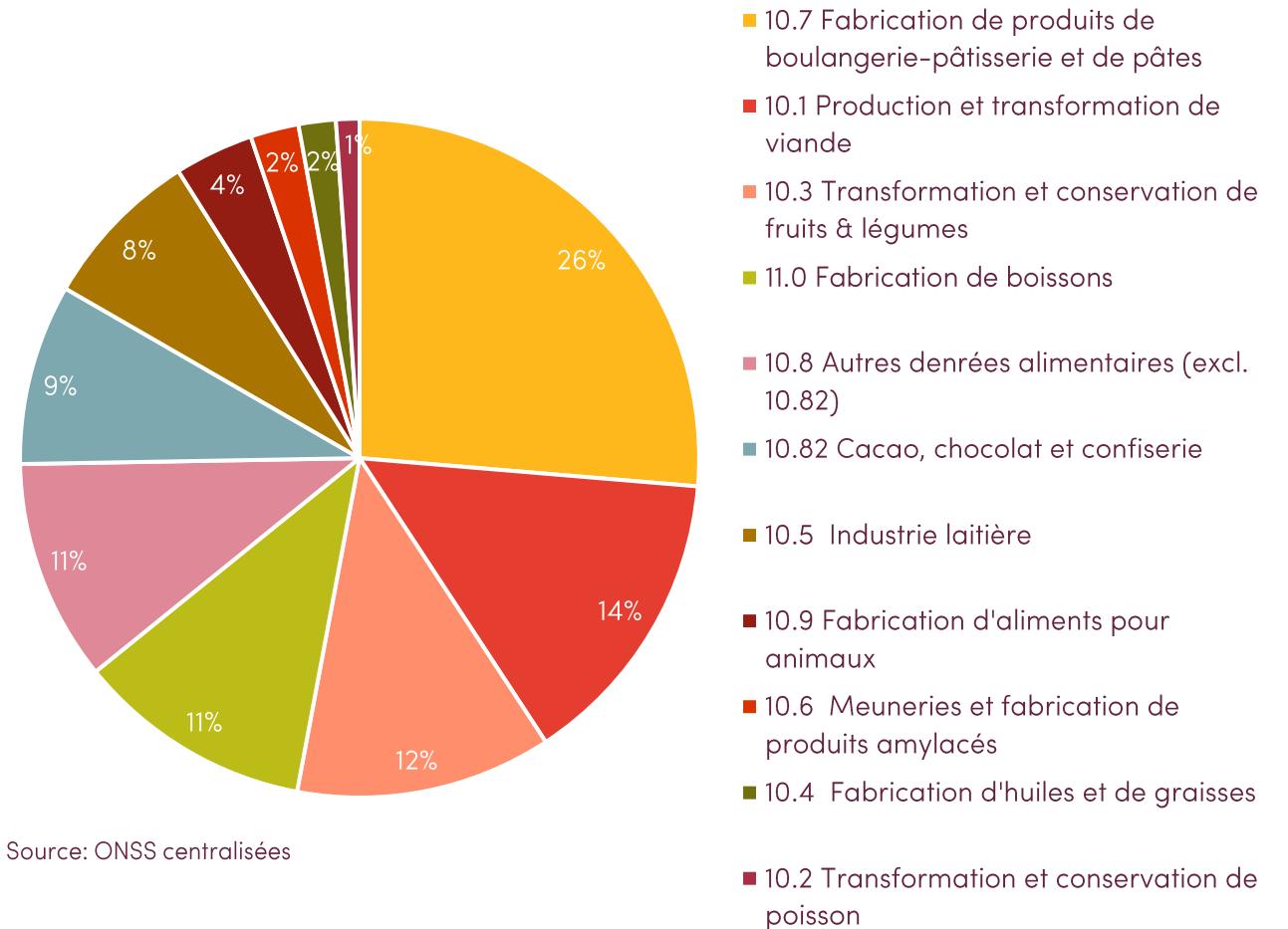
Source: ONSS centralisées, 2^{ième} trimestre

Répartition de l'emploi

Les 3 plus grands secteurs en termes de nombre d'emplois sont le secteur de la boulangerie, l'industrie de la viande et le secteur de la transformation et la conservation de fruits et de légumes, représentant ensemble 52 % de l'emploi total.

Par rapport à 2008, l'emploi dans les entreprises de moins de 50 travailleurs a relativement baissé (- 9 points de pourcent) au profit des grandes entreprises de plus de 500 travailleurs (+9 pp). A noter que le recul dans les plus petites entreprises est surtout dû à la disparition des boulangeries artisanales.

Répartition des emplois par sous-secteur (2021)



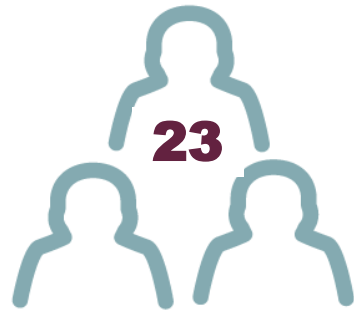
Source: ONSS centralisées

Employeurs

Un véritable secteur PME



4 201
employeurs



travailleurs
par employeur

Points à retenir

Le nombre d'employeurs augmente pour la 1ère fois depuis de plus de 20 ans

96 % des employeurs occupent moins de 100 travailleurs

28 % des employeurs de l'industrie manufacturière sont actifs dans l'industrie alimentaire

Agrandissement d'échelle

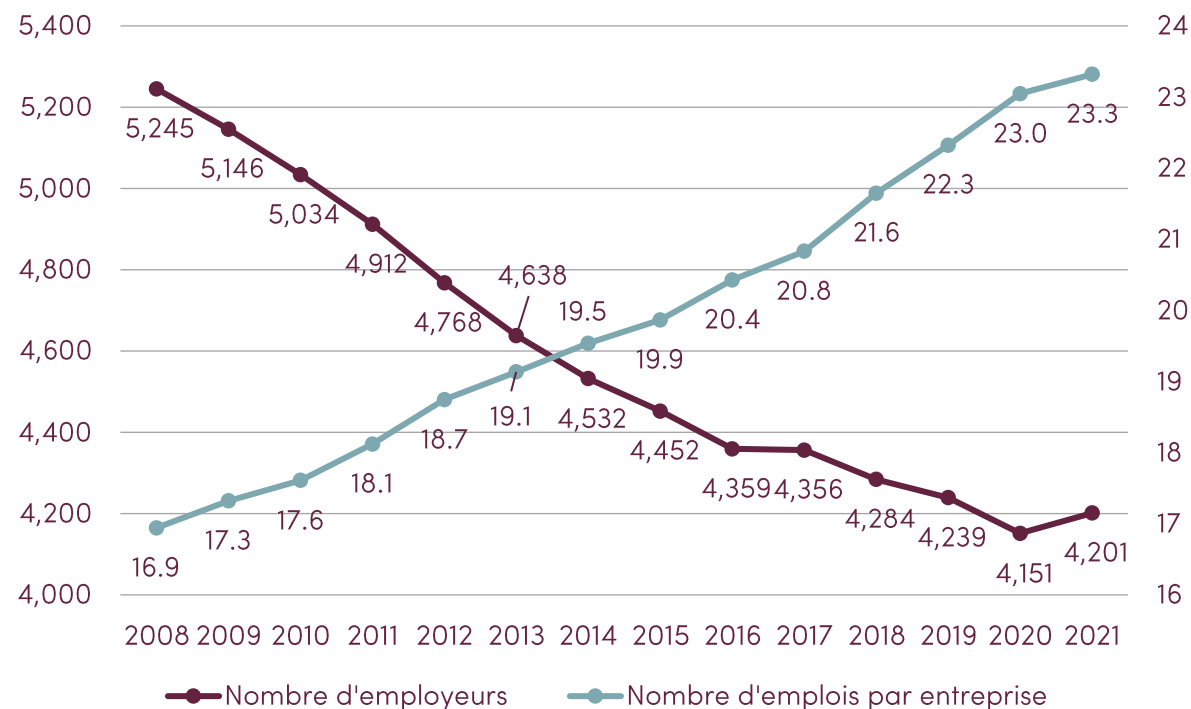
En 2021, l'industrie alimentaire comptait 4 201 employeurs, dont 2 308 boulangers artisanaux. L'industrie alimentaire représente 27,7% des employeurs de l'industrie manufacturière. Cette part élevée découle du fait que l'industrie alimentaire compte relativement plus de PME que le secteur industriel moyen.

Pour la première fois depuis des dizaines d'années, le nombre d'employeurs dans l'industrie alimentaire a augmenté (+50). Cela est dû au fait que la baisse du nombre de boulangeries artisanales a pour une fois été moins importante que l'augmentation du nombre d'entreprises dans les autres secteurs.

Répartition sectorielle

À l'exception des petites boulangeries (57 % du nombre total d'employeurs dans l'industrie alimentaire), les 3 secteurs avec le plus grand nombre d'employeurs sont : la viande (20 %), le chocolat (14 %) et les boissons (12 %).

Évolution du nombre d'employeurs et de la taille moyenne des entreprises



Source: ONSS centralisées

Compétitivité

Sous pression



3,3 %

marge
opérationnelle



23,9 %

handicap
salarial

Points à retenir

Une heure de travail coûte 24 % de plus en Belgique que dans les pays voisins

Les choix politiques ont fait augmenter la facture d'électricité des entreprises alimentaires de moitié en 5 ans

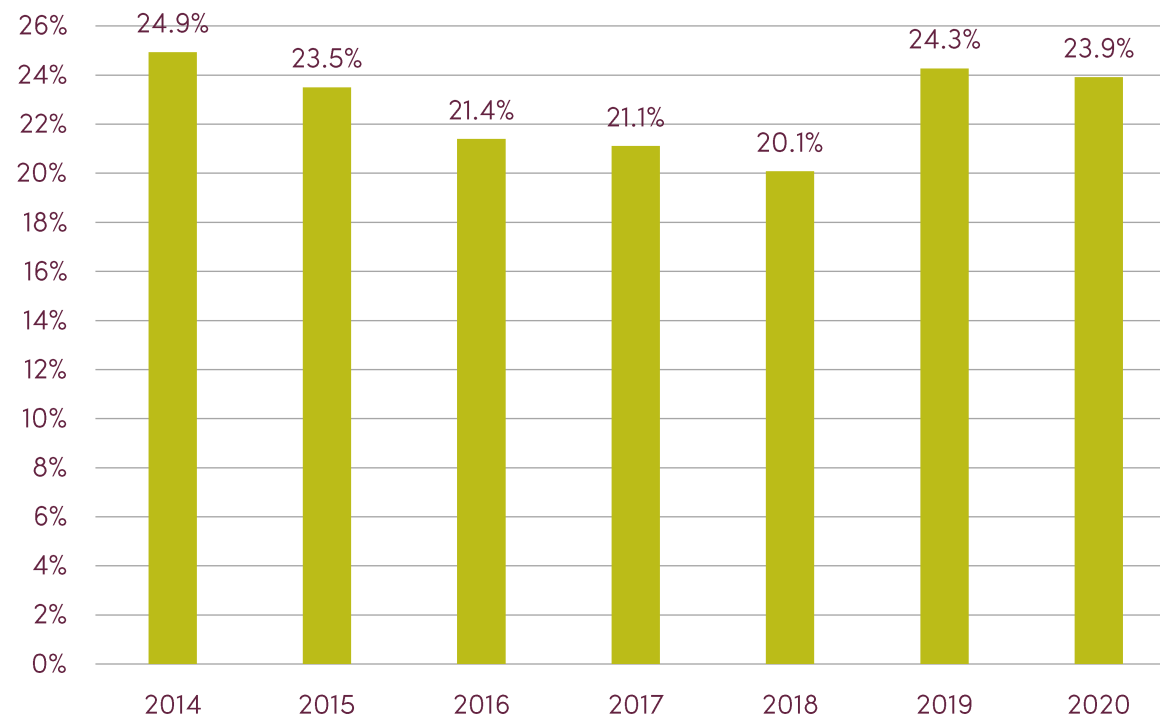
La marge opérationnelle nette continue de baisser

Handicap salarial de 24 %

Le handicap salarial de l'industrie alimentaire belge (en tenant compte des subventions salariales) s'élevait, fin 2014, à près de 25 % par rapport à la moyenne pondérée des trois pays voisins. Un niveau élevé intenable pour la position concurrentielle du secteur.

Grâce à différentes mesures du gouvernement (saut d'index, modération salariale, tax shift), le handicap salarial a baissé jusqu'en 2019. Sur base des calculs de Fevia, le handicap salarial serait malheureusement reparti à la hausse ensuite.

Handicap salarial de la Belgique par rapport aux pays voisins (DE,FR,NL)



Source: Eurostat,, CCE, calculs propres

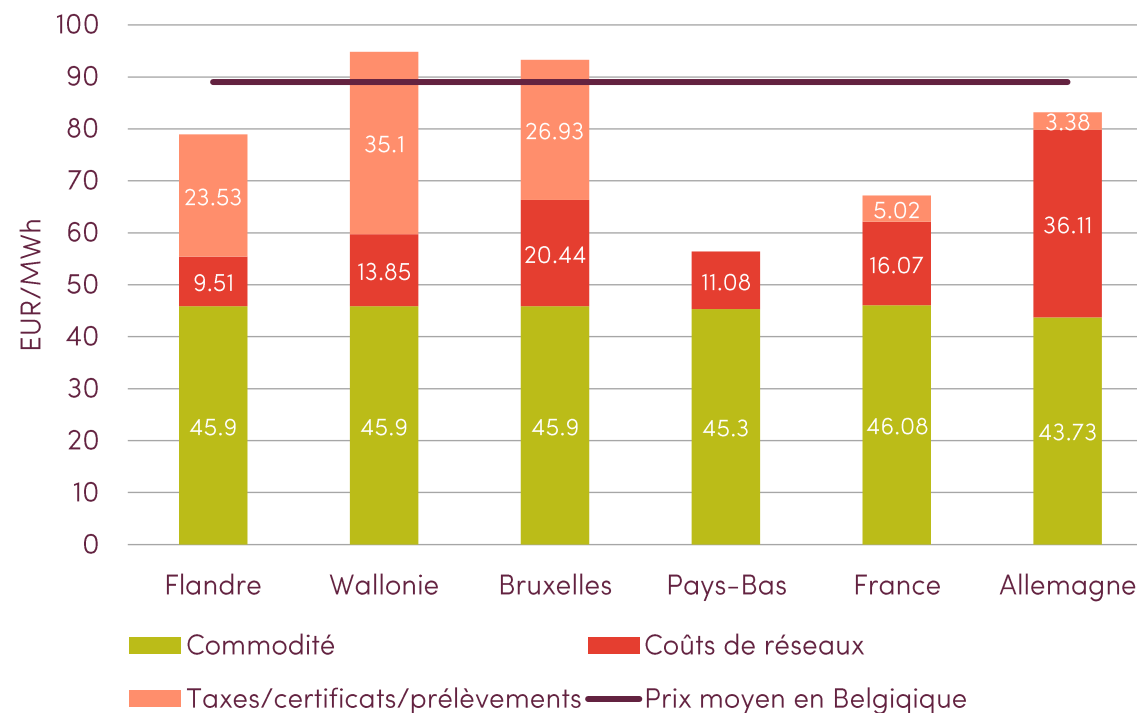
Electricité plus chère, à cause des taxes

Les petites entreprises alimentaires belges à forte consommation électrique paient en moyenne leur électricité de 7 %, 33 % et 58 % plus chère que leurs homologues en Allemagne, en France et aux Pays-Bas respectivement. Avec des taxes 7 fois plus élevées que dans nos 3 pays voisins, la facture d'électricité finale est au moins 30 % plus chère en Belgique.

En 2021, ces surcoûts (les coûts découlant de la politique et dont le financement est assuré par les consommateurs d'électricité) ont augmenté de 13 % pour une entreprise belge électro-intensive et de 26 % pour une entreprise non électro-intensive.

Précision importante: ces surcoûts tiennent compte des compensations financières perçues par les entreprises qui participent à une « Energiebeleidsovereenkomst » (Flandre) ou à un Accord de branche (Wallonie) en échange d'efforts considérables dans le domaine de l'énergie. Sans ces compensations, l'augmentation des surcoûts serait encore plus importante.

Coût de l'électricité pour une petite entreprise électro-intensive (10 GWh) par rapport aux pays voisins (2021)



Source: CREG

La marge opérationnelle nette plonge toujours

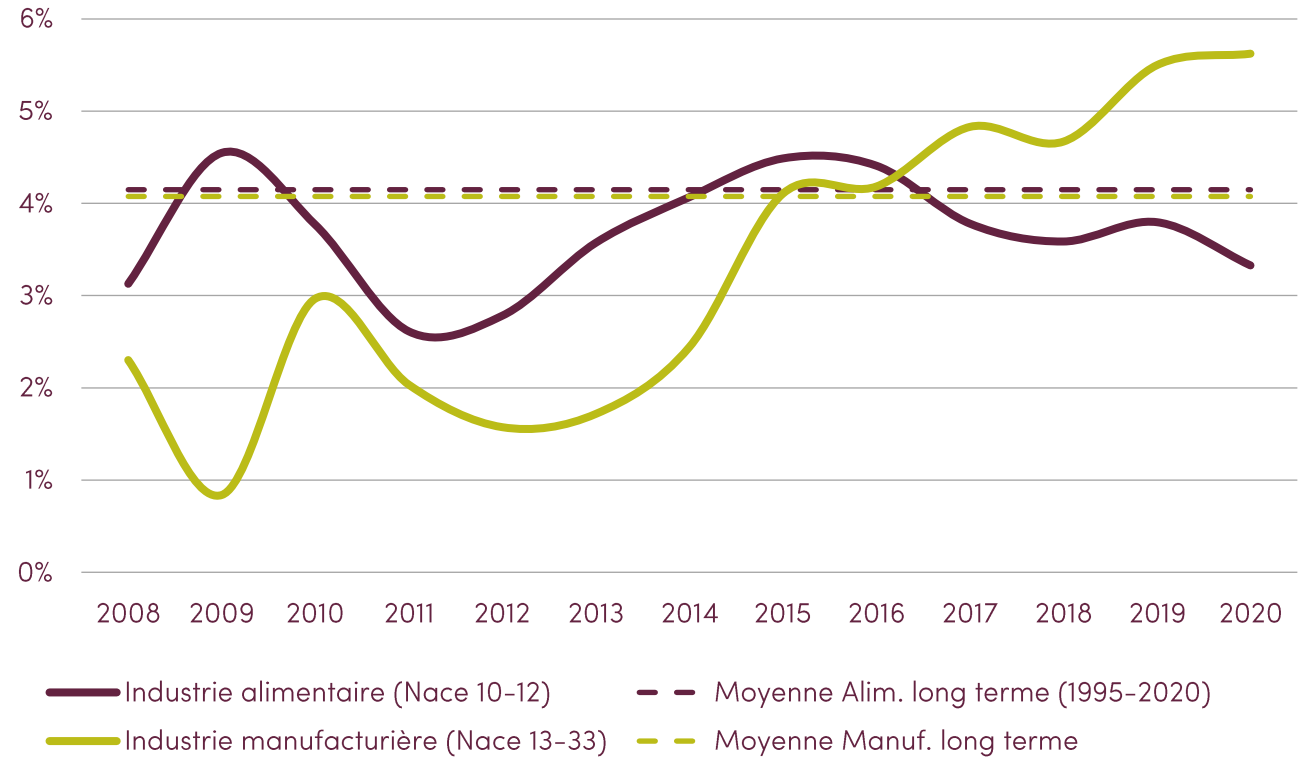
Depuis 2017, la marge opérationnelle nette de l'industrie alimentaire est passé sous le niveau moyen de long terme, après être repassé au-dessus de ce niveau en 2015 et 2016.

Le reste de l'industrie manufacturière a quant à lui consolidé sa marge opérationnelle pour atteindre les 5,6 %, soit le niveau le plus élevé historiquement.

Pour l'industrie alimentaire, atteindre une marge suffisante reste un défi majeur. En effet, la marge permet aux entreprises alimentaires de réaliser des investissements mais aussi de d'augmenter l'emploi. Ceci permet également à l'industrie alimentaire de rester, dans le futur, le maillon fort de l'industrie manufacturière belge.

Pour 2021, il est fort probable que la marge de l'industrie s'approche dangereusement de son record minimum, et ce en raison de la hausse exceptionnelle des coûts de production (matières premières, emballages, énergie, transport).

Évolution de la marge opérationnelle nette



Source: BNB, calculs propres

Fiscalité indirecte très lourde

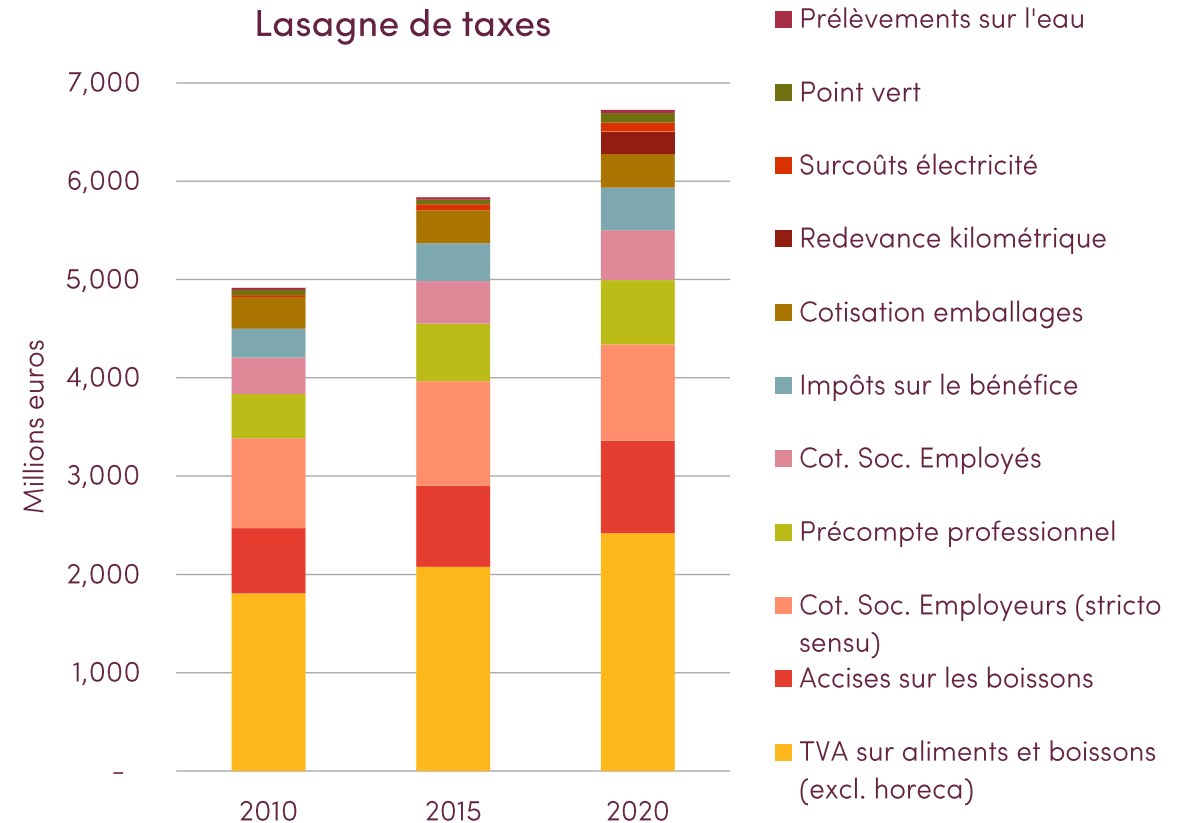
En 2020, l'emploi direct dans l'industrie alimentaire a rapporté plus de 2 milliards d'euros de cotisations à la sécurité sociale, soit une augmentation de 23 % en dix ans. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse du nombre de travailleurs dans l'industrie alimentaire et par l'indexation automatique des salaires.

Les nombreux taxes et prélèvements pèsent très lourd (plus de 1,7 milliards d'euros en 2020). Les accises sur les alcools ont ainsi rapporté 321 mio€, 168 mio€ sur les bières et 175 mio€ sur les eaux et limonades. A noter que l'horeca ayant été fermé durant de longues semaines en 2020, les recettes d'accises ont diminué par rapport à 2019.

La compétitivité des entreprises alimentaires belges est donc fortement handicapée par cette superposition de taxes.

Contribution aux finances publiques

Si l'on ajoute la TVA sur l'alimentation et les boissons (2,2 mia€), la contribution totale de l'industrie alimentaire aux finances publiques est de près de 7 milliards d'euros en 2018.



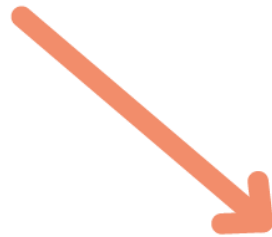
Source: SPF Finances

Valeur ajoutée

En chute en 2020



€ 8,6
milliards



-3,0 %
en 2020

Points à retenir

L'industrie alimentaire représente 15,3 % de la valeur ajoutée de l'industrie

La valeur ajoutée en volume de l'industrie alimentaire belge a enregistré une chute historique

En volume, la valeur ajoutée a diminué de 5,1 % en 2020 (-3,0 % en valeur)

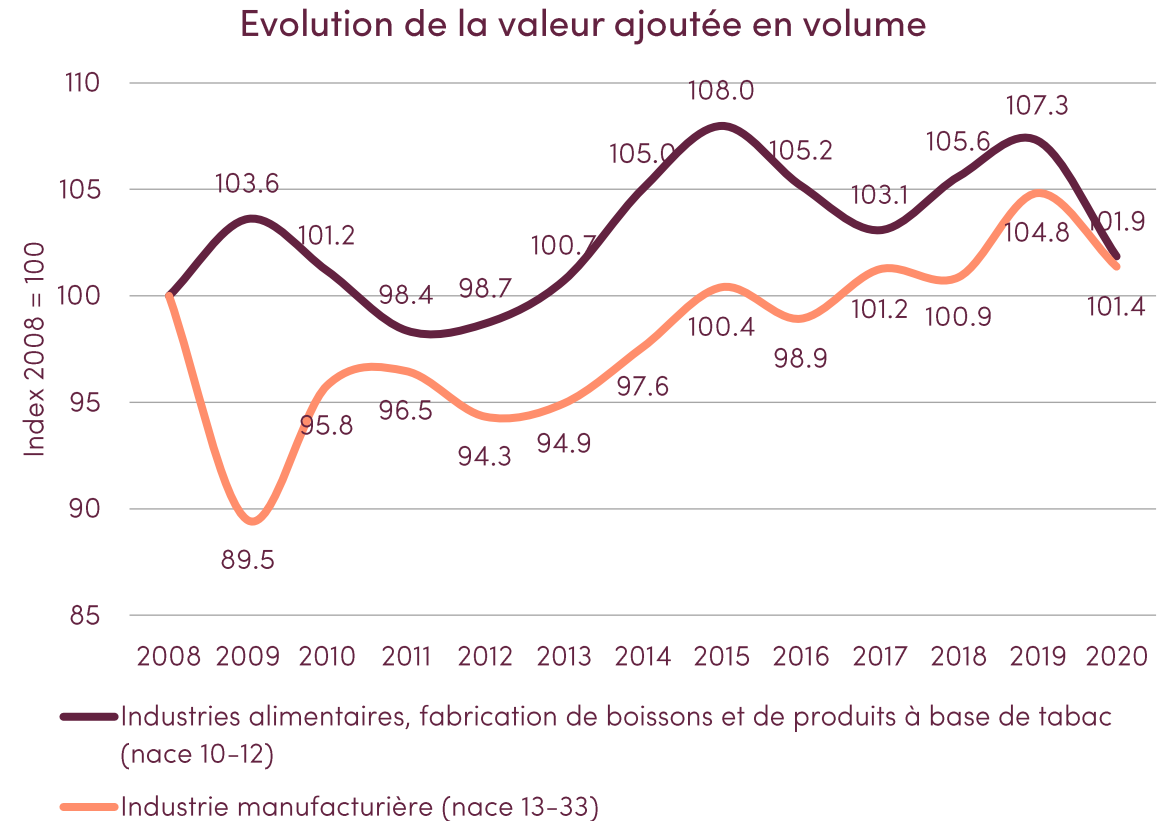
Chute de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée en volume de l'industrie des produits alimentaires (et du tabac) a connu une forte chute en 2020 (-5,1 %). Il s'agit de la plus forte baisse jamais enregistrée depuis (début des statistiques de la Banque nationale de Belgique).

En comparaison, le reste de l'industrie manufacturière a été moins touchée (-3,3 %). La crise financière de 2008-2009 avait eu un effet négatif nettement plus prononcé.

Répartition régionale

La Flandre a généré 73 % de la valeur ajoutée (en valeur), la Wallonie 22 % et Bruxelles 5 %.



Source: BNB

Formation

Recherche main-d'œuvre qualifiée



+36 %

de postes vacants



44 %

participation à une formation formelle

Points à retenir

Les offres d'emploi dans l'industrie alimentaire ont bondi de plus d'un tiers

Il est nécessaire d'investir davantage dans les formations sur le lieu de travail comme l'apprentissage en alternance

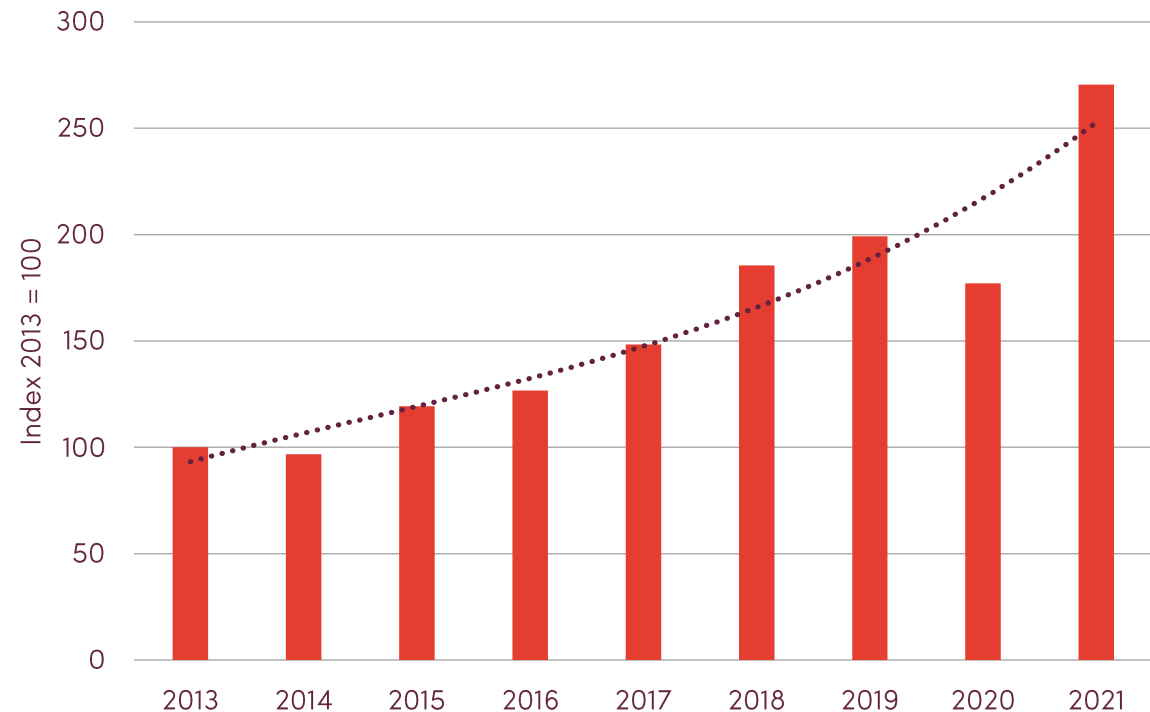
Participation record à des formations en 2018

Nombreux postes vacants

Les offres d'emploi dans des métiers de l'industrie alimentaire reçues par les organismes régionaux de l'emploi ont bondi de 36 % entre 2021 et 2019. La grande majorité de ces offres concernent soit des fonctions critiques, soit des métiers en pénurie.

Les métiers en pénurie sont ceux pour lesquels on observe d'une part, des difficultés de recrutement des entreprises parmi les candidats potentiels (problème de qualification, expérience nécessaire, maîtrise des langues, conditions de travail, etc.) et d'autre part, une pénurie de main d'œuvre, c'est-à-dire que pour ces métiers, on note également un manque quantitatif de candidats.

Evolution du nombre d'offres d'emplois reçues par le VDAB et le Forem (industrie alimentaire)



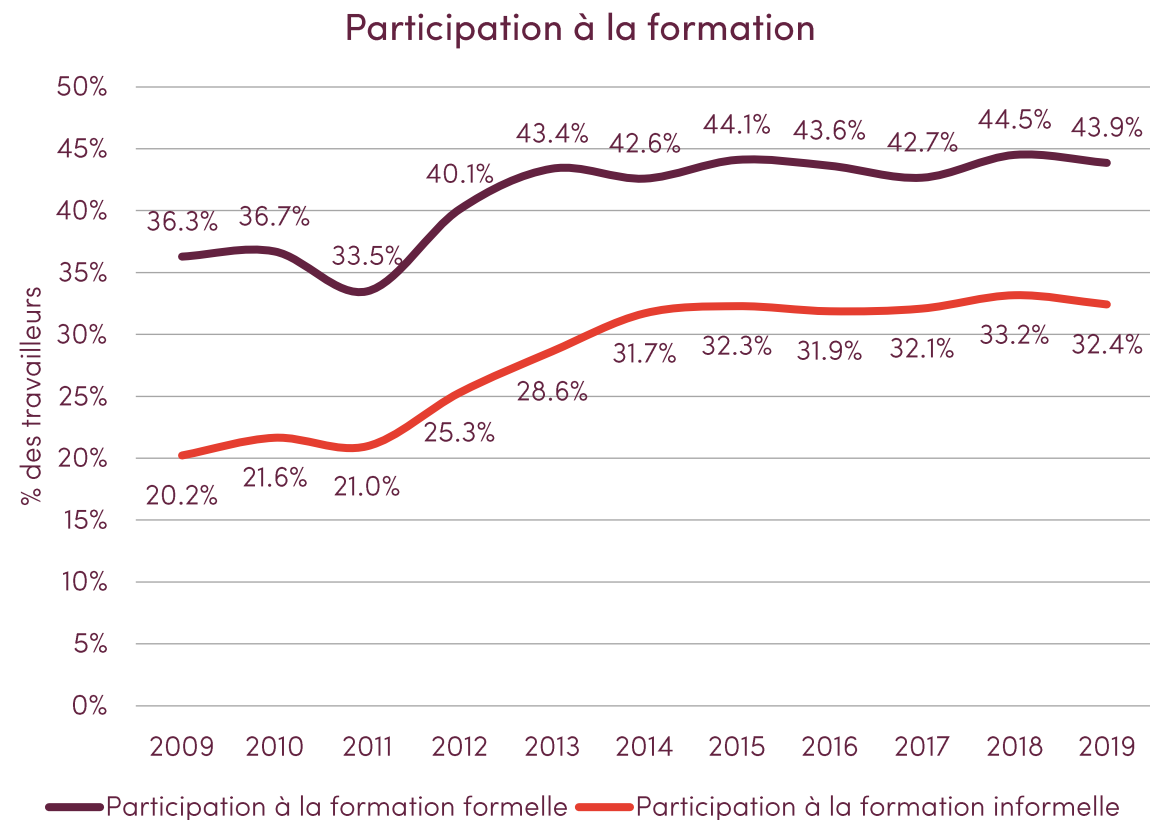
Source: VDAB, Forem

La participation à la formation reste élevée

Dans l'industrie alimentaire, plus de 4 travailleurs sur 10 a suivi une formation formelle en 2018. Pour la formation informelle, il s'agit d'un travailleur sur trois. Cette proportion reste stable au fil des ans.

On entend par formation professionnelle formelle, les cours et les stages conçus par des formateurs. Ces formations sont caractérisées par un haut degré d'organisation du formateur ou de l'institution de formation. Elles se déroulent dans un lieu nettement séparé du lieu de travail.

La formation professionnelle informelle se caractérise par un haut degré d'auto-organisation (horaire, lieu, contenu) et un contenu déterminé en fonction des besoins individuels, sur le lieu de travail. En font partie par exemple la formation sur le tas, le tutorat ou encore le coaching.



Source: BNB

Digitalisation

Les entreprises belges sont à la pointe



42 %

E-commerce



19 %

utilisent des robots

Points à retenir

L'industrie alimentaire recherche de plus en plus (difficilement) des profils ICT

12 % du chiffre d'affaires provient de ventes web (contre 16 % en 2020)

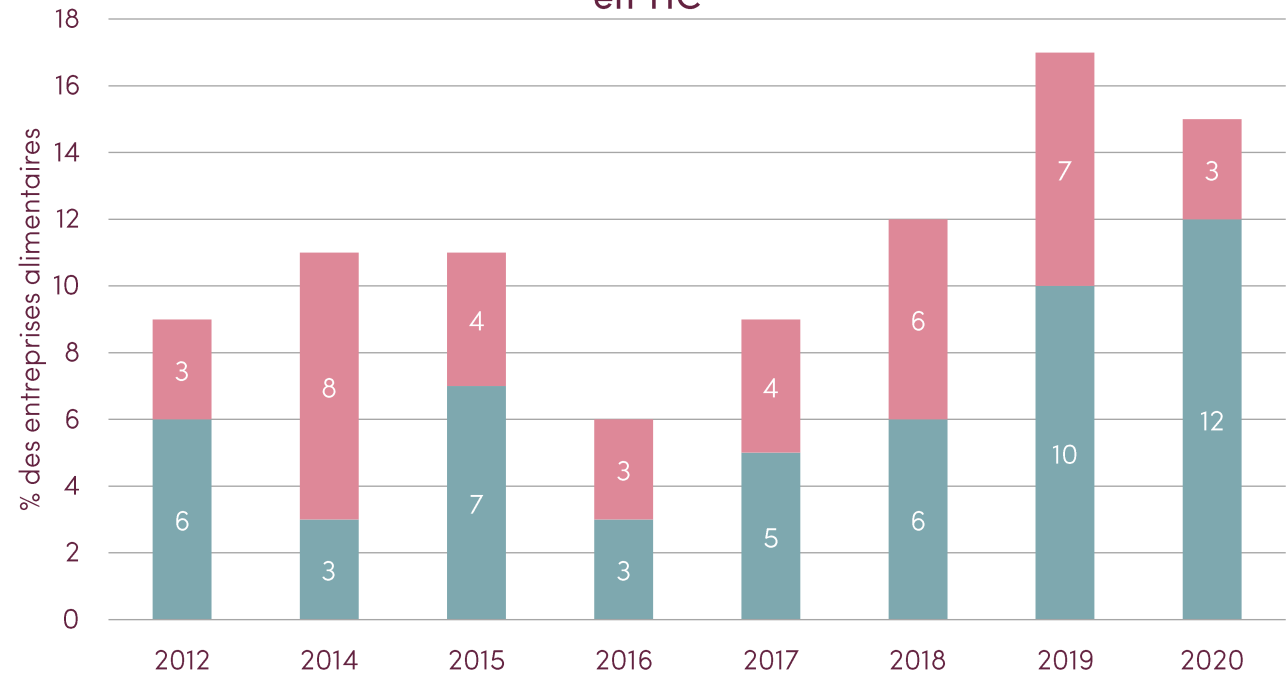
L'industrie alimentaire belge est à la 4^{ème} place européenne en matière de robotisation

ICT profiles wanted !

Entre 2016 et 2019, la proportion d'entreprises de l'industrie alimentaire ayant essayé de recruter/ayant recruté des spécialistes en TIC est passée de 6 % à 18 %. En 2020, ce pourcentage est légèrement redescendu (15 %).

Fait marquant également, parmi ces entreprises, elles sont relativement de plus en plus nombreuses à éprouver des difficultés à embaucher les profils adéquats. Ainsi, alors qu'en 2016, elles étaient 45 % elles sont maintenant 80 %.

Entreprises ayant recruté / essayé de recruter du personnel pour des emplois nécessitant des compétences de spécialiste en TIC



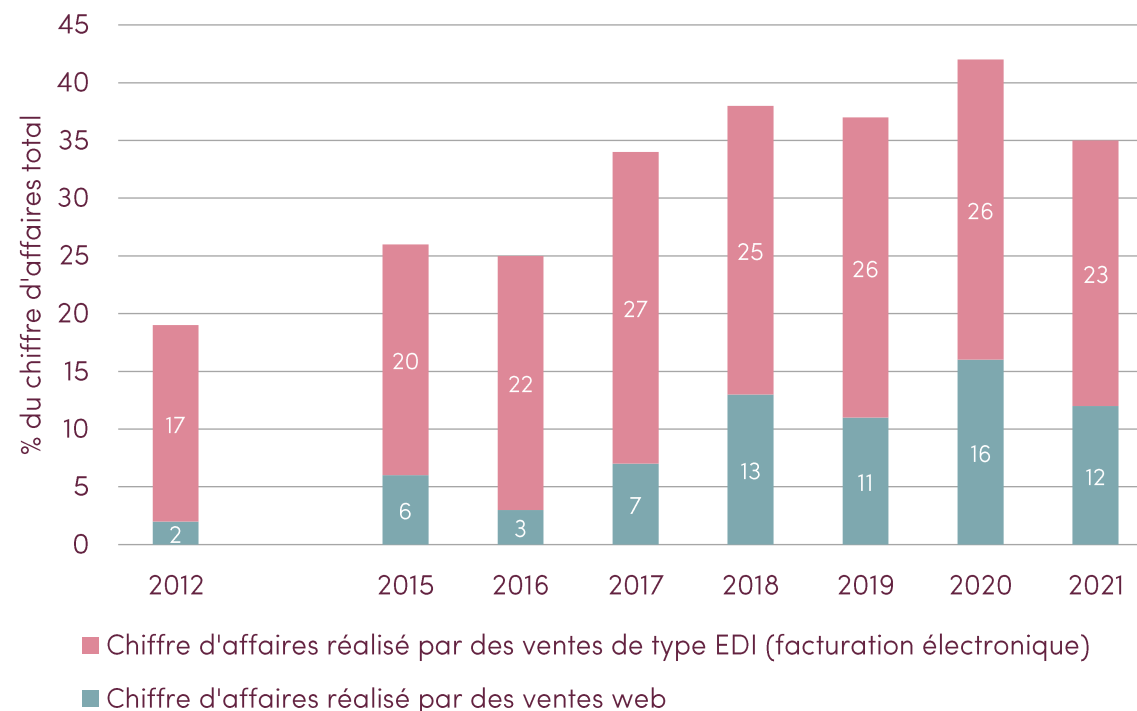
- Entreprises n'ayant pas eu de postes vacants difficiles à pourvoir pour des emplois nécessitant des spécialistes en TIC
- Entreprises ayant eu des postes vacants difficiles à pourvoir pour des emplois nécessitant des spécialistes en TIC

Ventes électroniques régressent

Alors que la part du chiffre d'affaires des entreprises alimentaires belges provenant du commerce électronique avait dépassé pour la première fois la barre des 40 % en 2020, elle est redescendue à 35 % en 2021. La levée progressive des restrictions covid explique sans doute en grande partie cette baisse.

23 % du chiffre d'affaires sont générés par les transactions de type EDI (Electronic Data Interchange) et 12 provient des ventes web. La grande majorité de ces dernières sont effectuées via le site web ou l'appli des entreprises, une petite partie provenant de la vente via des marketplaces. A noter que les ventes électroniques dans l'industrie alimentaire concernent principalement le B2B.

Chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire réalisé par des ventes électroniques

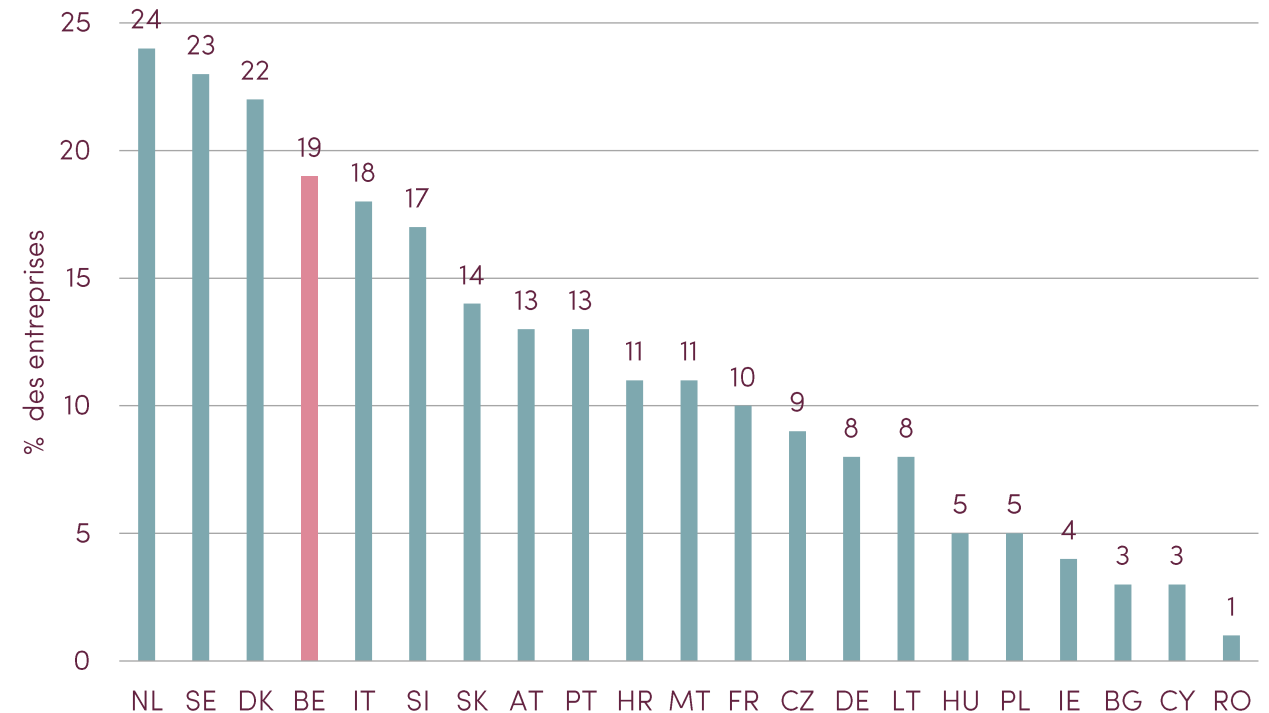


Source: Eurostat (nace 10-12; 10 personnes occupées ou plus)

Robotisation croissante

L'industrie alimentaire belge fait partie de celles les plus « robotisées » dans l'Union européenne. En effet, près d'un cinquième des entreprises (19 %) utilisent un robot dans leur processus de production. Seules l'industrie alimentaire néerlandaise, suédoise et danoise présentent un pourcentage plus élevé. La difficulté qu'éprouve l'industrie alimentaire à trouver de la main-d'œuvre qualifiée, ainsi que les coûts salariaux parmi les plus élevés, jouent certainement un rôle important.

Utilisation de robots dans l'industrie alimentaire dans l'UE (2020)



Source: Eurostat



food.be

Small country. Great food.

'Food.be – Small country. Great food.' is the promotional brand created by Fevia, the Belgian food and drink federation. Discover the quality, diversity and innovation of more than 1.200 Belgian food and drink companies on **food.be**